

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Février 2016



L'emploi des jeunes constitue un enjeu de société majeur au sein de l'Union Européenne avec un taux de chômage des jeunes de 22% en 2014 et particulièrement en France (24%). Dans ce contexte, l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) traduit l'engagement de l'Union européenne face à l'urgence de la situation des jeunes NEETs (*Not in Education, Employment or Training*).

Compte tenu de la situation qui demeure préoccupante pour les jeunes (74 000 jeunes NEETs dont 54 000 au chômage soit près de 30% de chômage chez les jeunes en 2014), le Nord-Pas-de-Calais est la 1ère région bénéficiaire de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en France. La programmation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais, quasi-finalisée fin 2015, est cohérente avec les objectifs poursuivis par les Programmes Opérationnels IEJ et résulte d'une démarche volontariste des autorités de gestion de renforcer l'offre d'accompagnement vers l'apprentissage et la formation.

Cette programmation devrait apporter, dans le Nord-Pas-de-Calais, des éléments de réponse à l'enjeu de l'emploi des jeunes en termes de nombre de jeunes pris en charge (14 000 jeunes participants fin 2015 sur les PO régionaux – volet déconcentré et Conseil régional- sur un objectif total de 94 000 participants à horizon 2017); de renforcement et de diversification qualitative de l'offre d'accompagnement et de développement des parcours vers l'apprentissage. Au 31 décembre 2015, les résultats sur le taux de jeunes ayant reçu une proposition d'emploi ou de retour en formation (58%) et de sortie effective vers l'emploi ou en formation (57%) sur le PO national sont supérieurs aux objectifs initiaux et aux résultats moyens nationaux. Cependant, ces résultats ne permettent pas de conclure quant à la plus-value de l'outil IEJ sur l'insertion des jeunes, cette évaluation dépendant de la mise en place de méthodologies contrefactuelles.

Le présent document constitue le rapport régional d'évaluation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais en 2015 et vient en complément du rapport national d'évaluation de l'IEJ en France en 2015.

Rapport régional d'évaluation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de- Calais

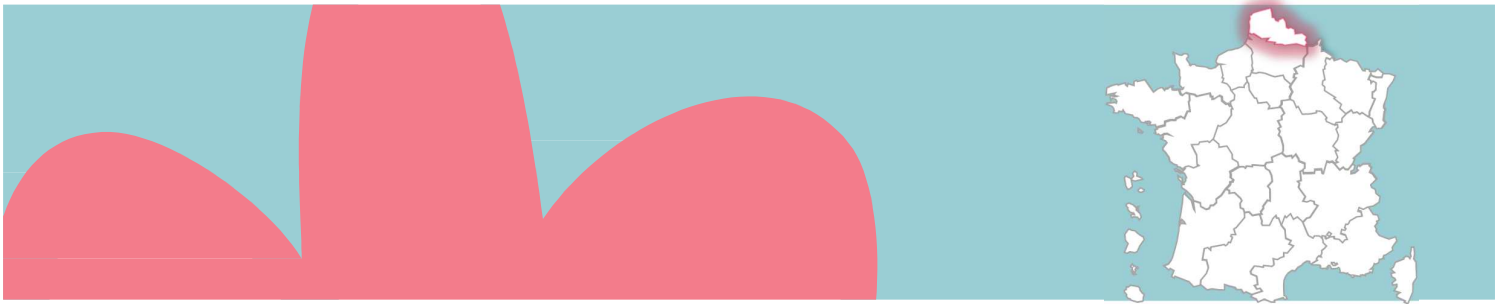
Cette étude est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Sommaire

Préambule

1. L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes constitue une réponse à la situation inquiétante des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais confrontés notamment à une activité économique en berne et un marché de l'emploi qui reste fragile
2. La démarche de programmation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais montre la volonté des autorités de gestion de renforcer et de développer l'offre d'accompagnement vers l'apprentissage et la formation
3. Cette programmation devrait permettre une diversification et un renforcement qualitatif de l'offre d'accompagnement (notamment vers l'apprentissage) dont devraient bénéficier de nombreux jeunes NEETs
4. Réponse aux questions évaluatives et recommandations pour la poursuite de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais
5. Annexes

Préambule



L'emploi des jeunes européens constitue un défi de taille pour l'Union Européenne et la France

Consécutivement à la crise qui sévit en Europe depuis 2008, les chiffres du chômage ont explosé et les taux d'emploi n'ont cessé de décroître. Ce constat se vérifie particulièrement pour la **population jeune dont l'insertion sur le marché du travail est nettement plus difficile**.

Ainsi, le **taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a atteint 22% en 2014 dans l'Union européenne** et plus que jamais, le chômage des jeunes représente un **défi majeur pour l'ensemble des États membres**. Le nombre de jeunes européens de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation (NEET) est évalué à **7,2 millions** et le risque de voir se développer une population de jeunes NEETs paupérisée et socialement exclue paraît critique [1].

Le **taux de chômage des jeunes en France est élevé** en comparaison des autres pays de l'Union européenne. Au premier trimestre 2015, d'après l'INSEE, le taux de chômage des 15-24 ans en France métropolitaine s'élevait à **24,1%** soit une progression de 0,2 point par rapport au dernier trimestre 2014 [2]. En 2013, ce taux était trois fois plus élevé que celui du reste de la population française. En outre, le **taux d'emploi des jeunes français reste faible** en comparaison de celui de leurs voisins européens : il s'élevait à 25% en 2013 contre 47% en Allemagne [3].

Dans ce contexte, l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes traduit l'engagement de l'Union européenne et de la France face à l'urgence de la situation des jeunes NEETs

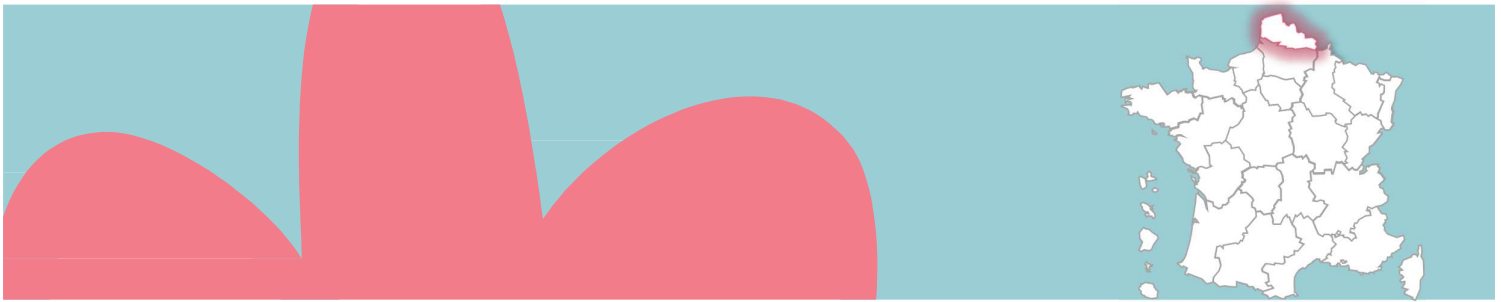
La Commission européenne a adopté, en **décembre 2012, le paquet de mesures « Emploi des jeunes »** qui inclut une proposition **sur l'établissement d'une Garantie pour la jeunesse**. Cette Garantie Européenne pour la Jeunesse vise à garantir que les jeunes NEETs âgés de 15 à 24 ans se voient proposer une « offre de qualité portant sur un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant le début de leur période de chômage ou leur sortie de l'enseignement formel ».

Pour répondre à la recommandation du Conseil Européen sur la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse et faire écho à la mobilisation de l'IEJ, la France a **construit un plan national de mise en œuvre de cette Garantie**. En effet, **les autorités françaises y ont vu l'opportunité de « progresser vers une démarche de résultats, en visant l'obtention par tout jeune NEET d'une proposition dans les 4 mois**, soit par la mobilisation de dispositifs existants, soit par leur extension ou la création de nouveaux dispositifs appuyés notamment par le financement apporté au titre de l'IEJ ».

Le **Conseil européen de février 2013** a, par la suite, validé le lancement de **l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), fonds spécifique abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** avec pour objectif de renforcer le Paquet « Emploi des jeunes » et d'accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. L'IEJ a alors été conçue comme un **instrument financier complémentaire aux fonds européens existants** (FEDER, FSE, FEADER, etc.) dont les règles de mise en œuvre sont intégrées au règlement du FSE 2013-2020.

L'IEJ s'adresse aux **régions des États membres ayant des taux de chômage des jeunes de plus de 25 %** en 2012. 20 pays (pour lesquels au moins une région est éligible) sont donc concernés par l'IEJ. A ce titre, la France, dont le taux de chômage des 15-24 ans était de 24,5% en 2012 [1], bénéficie de l'IEJ pour **16 de ses régions dont 3 pour un seul département** : Aquitaine, Auvergne, Centre-Val-de-Loire, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Île-de-France (Seine Saint-Denis), Midi-Pyrénées (Haute-Garonne), Provence-Alpes-Côte-D'azur (Bouches du Rhône), Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Mayotte.

La DGEFP, assure à travers son **PO national la mise en œuvre de l'IEJ sur les territoires concernés, pour le compte de l'Etat central et déconcentré (Directe-Dieccte) en métropole et en Outre-Mer**. Elle est également autorité de gestion de l'enveloppe spécifique des Conseils Régionaux de la **Guyane, la Réunion** et de la **Provence-Alpes-Côte-D'azur** (pour le département des Bouches-du-Rhône) et pour **Mayotte**. La DGEFP gère ainsi 434 millions d'euros FSE-IEJ. La DGEFP est par ailleurs coordinatrice de la mise en œuvre de l'IEJ en France. Les **12 Conseils régionaux** des autres territoires éligibles aux financements IEJ sont également autorités de gestion des fonds FSE et IEJ, à hauteur de 196 millions d'euros. Leurs priorités d'actions sont décrites dans l'axe prioritaire ou l'objectif spécifique IEJ de leurs **12 PO régionaux FEDER-FSE-IEJ**.



L'évaluation française de l'IEJ en 2015 vise à apporter un éclairage sur la mise en œuvre et les premiers impacts de l'IEJ en France et également dans le Nord-Pas-de-Calais

L'évaluation de l'IEJ en 2015 doit permettre, conformément aux obligations réglementaires européennes, de **qualifier l'impact de l'IEJ**. Elle doit permettre d'analyser en particulier les questions évaluatives suivantes :

- Les choix de mise en œuvre de l'IEJ sont-ils pertinents ? Ont-ils permis d'atteindre les objectifs stratégiques fixés lors de la mise en place de l'IEJ ?
- Les interventions réalisées avec l'IEJ sont-elles cohérentes avec ce qui était prévu par les programmes ?
- Le processus de mise en œuvre de l'intervention publique et les modalités de l'intervention (dispositifs prévus) sont-ils efficaces au regard des cibles fixées et des résultats attendus ?
- Les premières réalisations sont-elles satisfaisantes au regard des moyens mobilisés ?
- Peut-on observer de premiers impacts de l'IEJ en France sur les jeunes pris en charge, sur les partenariats locaux et la gouvernance des politiques en faveur de l'emploi des jeunes ?

Pour apporter cet éclairage, le présent rapport, après avoir rappelé le **contexte régional** de l'emploi des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais et l'**état des lieux de la mise en œuvre de l'IEJ** (sections 1 et 2) se structure autour de l'étude de **4 questions concernant les premiers effets de l'IEJ perçus ou mesurés fin 2015** (section 3) :

- Quels impacts du choix initial d'une stratégie volontariste privilégiant une réponse rapide et massive ?
- Quels premiers résultats sur la recherche de novation et de diversification des actions au service d'une meilleure insertion des jeunes dans l'emploi ?
- En quoi l'IEJ a-t-elle pu contribuer à apporter une réponse plus qualitative aux jeunes NEETs ?
- L'IEJ a-t-elle favorisé une plus grande sécurisation du parcours des jeunes NEETs ?

Enfin, l'étude répondra, autant que possible, aux **questions évaluatives** mentionnées ci-dessus et proposera des **recommandations aux acteurs** pour la suite de l'IEJ (section 4).

Pour cela, **d'octobre à mi-décembre 2015, 11 entités ont été consultées** dans le Nord-Pas-de-Calais : 7 opérateurs bénéficiaires (hors Pôle Emploi Nord-Pas-de-Calais et Conseil Départemental du Nord non programmé fin 2015); 3 directions ou services du Conseil régional ; 1 direction ou service de la Direccte.

Dans un **contexte contraint par le manque de données et le déroulement en parallèle de la programmation**, cette évaluation s'est appuyée sur les **sources de données** (parfois partielles) suivantes pour établir les analyses :

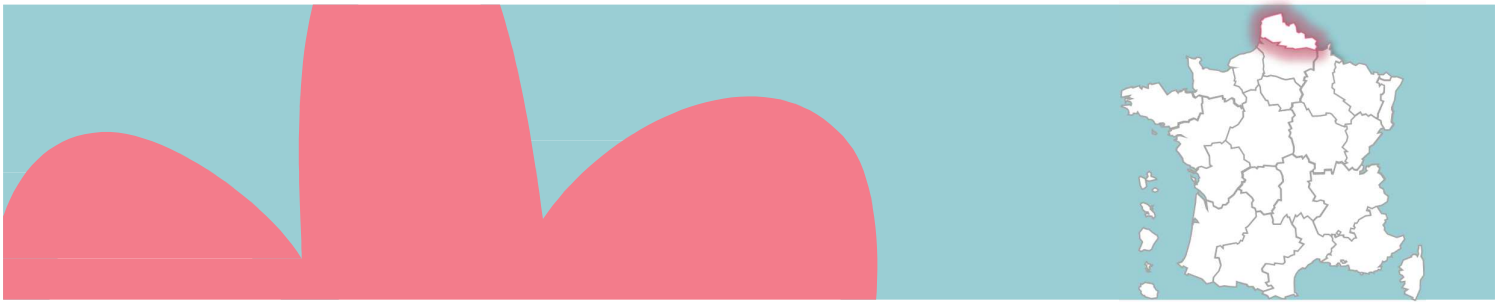
- PON IEJ et PO FEDER-FSE-IEJ de la région Nord-Pas-de-Calais ;
- Données Eurostat, INSEE et DARES sur la politique de l'emploi et la situation de l'emploi des jeunes ;
- Données issues de Ma Démarche FSE (MDFSE) sur les opérations et les participants (à la date du 31/12/2015) ;
- Données chiffrées des conseils régionaux sur leur programmation (selon leur disponibilité) ;
- Appels à projets de la Direccte et du Conseil régional ;
- Documents de la Direccte et du Conseil régional restituant l'instruction des dossiers et les décisions de financement (selon leur disponibilité) ;
- Documents des opérateurs (dossiers de demande, exemples de livrables et de dossiers jeunes selon leur disponibilité).

Le présent rapport constitue le rapport régional d'évaluation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais en 2015



SECTION 1

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes constitue une réponse à la situation inquiétante des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais, confrontés notamment à une activité économique en berne et un marché de l'emploi qui reste fragile


Chiffres-clés sur la situation des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais [1] [5]

	NORD-PAS-DE-CALAIS		FRANCE ENTIERE	
	2012	2014	2012	2014
Nombre d'emplois et évolution depuis 2009	1 513 000 emplois (+0,1%)	1 517 000 emplois (+0,4%)	27 015 900 emplois (+1,3%)	27 108 500 emplois (+1,6%)
Nombre de personnes et taux de chômage des plus de 15 ans	227 000 personnes au chômage (13,1%)	237 200 personnes au chômage (13,8%)	2 861 900 personnes au chômage (9,8%)	3 026 200 personnes au chômage (10,3%)
Nombre et taux de jeunes de 15 à 24 ans au chômage	68 000 jeunes au chômage (34,8%)	53 700 jeunes au chômage (29,2%)	688 100 jeunes au chômage (24,5%)	666 600 jeunes au chômage (24,2%)
Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans et évolution par rapport à 2010	25,1% (-1,5 pt)	27,6% (+1 pt)	28,0% (-1,6 pt)	27,9% (-1,7 pt)
Nombre et taux de NEETs de 15 à 24 ans	97 200 jeunes NEETs (18,1%)	74 100 jeunes NEETs (14,2%)	989 000 jeunes NEETs (12,5%)	891 000 jeunes NEETs (11,4%)
Taux de décrochage scolaire chez les 18-24 ans	13,9%	10,9%	11,8%	9,0%
Taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 30-34 ans	41,7%	40,9%	43,3%	43,7%

1.1 Malgré une amélioration sensible depuis 2010, la situation des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais, marquée par un taux et un nombre de jeunes au chômage très élevés, reste très inquiétante

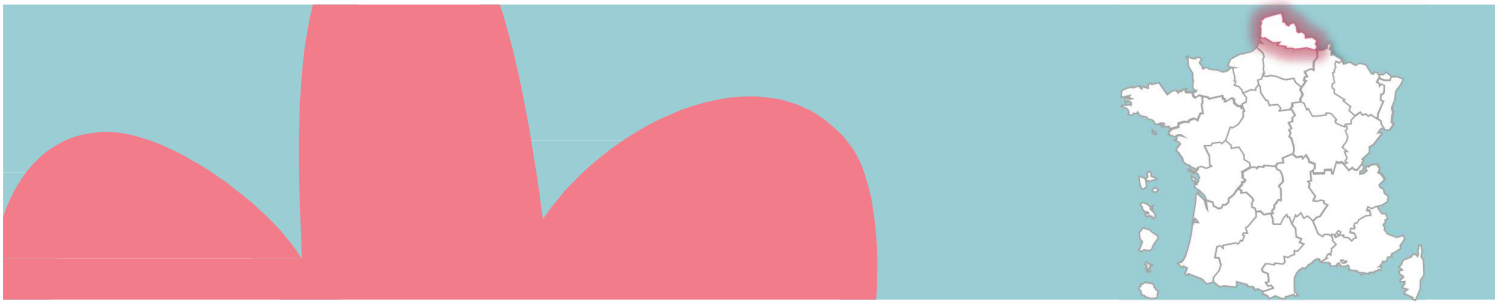
1.1.1 Le Nord-Pas-de-Calais, 4^{ème} région la plus peuplée de France, a une population nettement plus jeune que la moyenne nationale

Le Nord-Pas-de-Calais est la 4^{ème} région la plus peuplée de France après l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-D'azur et compte, en 2014, 4,1 millions d'habitants soit 6,2% de la population française (65,8 millions d'habitants). C'est aussi **une des rares régions françaises qui connaît une démographie stable (+0,5% entre 2010 et 2014)** alors que la population française a cru de 1,8% entre 2010 et 2014. Dans un contexte national de vieillissement de la population, la **population de jeunes âgés de 15-24 ans dans la région a déjà diminué** à un rythme annuel de 1,7% contre 0,7% au niveau national mais la **population jeune y reste nettement surreprésentée** avec environ 521 000 jeunes de 15 à 24 ans en 2014 (soit 12,9% de la population totale contre 11,9% en France) [1].

- = +
 12,9% de jeunes de 15-24 ans

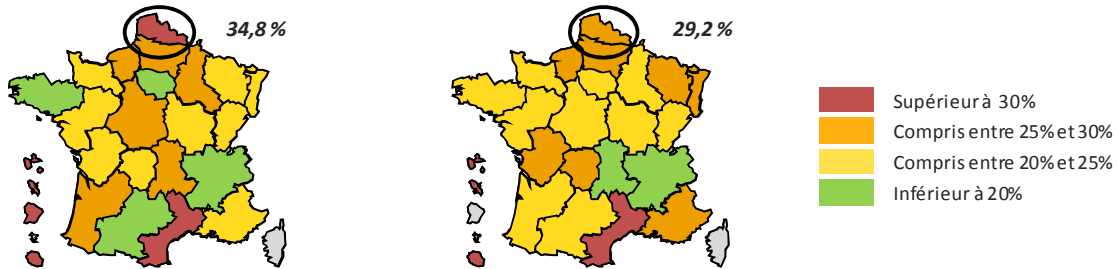
1.1.2 Malgré une évolution favorable entre 2012 et 2014, le niveau de chômage des jeunes dépasse largement la moyenne nationale de 24% et atteint 29,2% en 2014

Parmi les 237 300 habitants de la région au chômage (au sens du BIT) en 2014, 53 700 sont des jeunes entre 15 et 24 ans, ce qui représente un taux de **29,2% sur la population active de cette tranche d'âge**. De ce fait, la région Nord-Pas-de-Calais a le **2^{ème} taux de chômage des jeunes le plus élevé des régions métropolitaines**. Après avoir atteint des pics à près de 35% en 2012 et 2013, le chômage des jeunes s'est de nouveau stabilisé à un niveau proche de celui de 2010 (29,2%) en 2014 [1].



Taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans par région en 2012 en % [1] [4]

Taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans par région en 2014 en % [1]



Les jeunes au chômage constituent un sous-groupe de la population plus large ciblée par l'IEJ, celle des NEETs (jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation). La région Nord-Pas-de-Calais compte environ **74 000 jeunes NEETs** (8,3% des 891 000 NEETs en France), ce qui inclut les 53 700 jeunes au chômage. La part de ces jeunes sans emploi et ne participant ni à l'éducation ni à la formation chez les 15-24 ans est, dans le Nord-Pas-de-Calais, de **14,2% en 2014**, ce qui est son plus bas niveau depuis 2010 (environ 17% de 2010 à 2013) mais reste **très supérieur à la moyenne nationale** (11,4%). Ce taux est quasi identique chez les hommes et les femmes [1].

- = +
▲
14,2% de NEETs
chez les 15-24 ans

1.1.3 Le niveau d'études et de qualification régional global s'approche progressivement des normes françaises et européennes, ce qui ne suffit pas à lever les barrières à l'insertion des jeunes

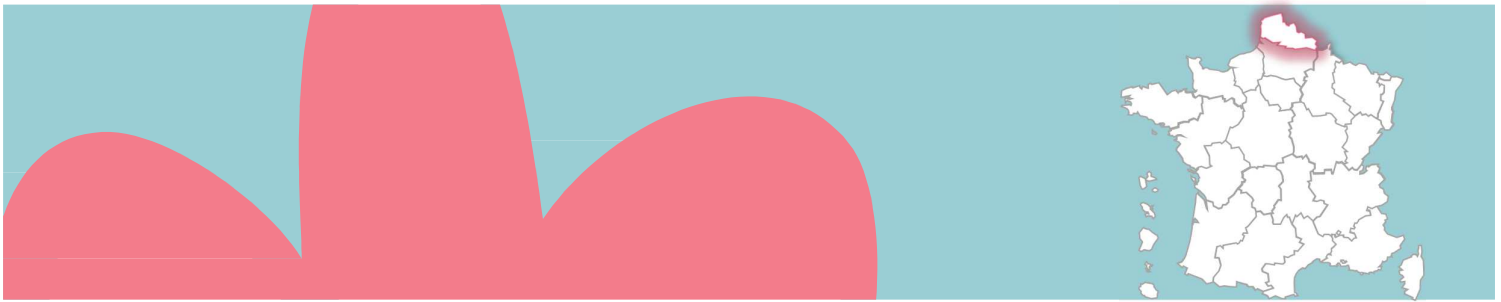
La sortie précoce du système scolaire et l'absence de formation et de qualification constituent des facteurs de risque de chômage et donc des caractéristiques récurrentes chez les NEETs. Bien que connaissant une baisse continue depuis 2010, le phénomène de **décrochage scolaire reste marqué** dans le Nord-Pas-de-Calais. En effet, la part des 18-24 ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation atteint 10,9% en 2014, contre 9,0% en France. La part est plus importante chez les hommes que chez les femmes (11,6% pour les hommes et 10,2% pour les femmes).

Aussi, la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant un niveau d'études de l'enseignement supérieur (40,9%) est **aligné avec les objectifs Europe 2020** mais suit une tendance baissière et demeure **inférieure à la moyenne nationale** (43,7%) notamment chez les hommes [1].

Ces deux facteurs contribuent à complexifier durablement l'emploi des jeunes de la région, 48% des jeunes sans diplôme étant au chômage 3 ans après la fin de leurs études [4].

► Objectif Europe 2020 : moins de **10%** de sortie précoce du système scolaire

► Objectif Europe 2020 : Plus de **40%** des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur

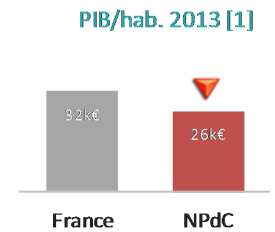


1.2 Cette légère amélioration de la situation des jeunes va de pair avec un regain du marché de l'emploi, qui semble toutefois insuffisant face à l'enjeu d'emploi des jeunes

1.2.1 En matière d'activité économique, le Nord-Pas-de-Calais est en retrait par rapport à la plupart des régions métropolitaines françaises

Le PIB du Nord-Pas-de-Calais s'est établi en 2013 à 106,0 milliards d'euros et représente 5,0% du PIB national (2 114 milliards d'euros). Entre 2009 et 2013, le PIB régional n'a connu qu'une hausse de 7,1% (soit 1,9 pt de moins que la moyenne nationale) [1]. Le PIB par habitant reste, d'ailleurs, nettement inférieur à la moyenne nationale (26 153 € dans le Nord-Pas-de-Calais pour une moyenne nationale à 32 240 € en 2013) ; classant ainsi la région **parmi les régions européennes « en transition »** [1].

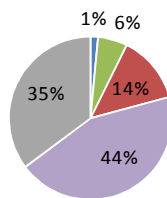
L'activité économique de la région **se structure de manière similaire au mix d'activités national**. Seuls l'industrie et le tertiaire non marchand (administration publique, défense, éducation, santé humaine et action sociale) ont un poids légèrement plus significatif dans la création de valeur sur le territoire au détriment du secteur agricole et du tertiaire marchand un peu moins représentés.



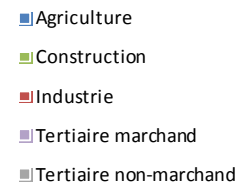
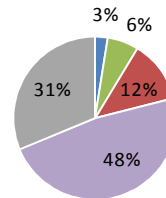
1.2.2 Le marché de l'emploi suit une très légère hausse entre 2010 et 2014 avec la création de 6 000 emplois

La région Nord-Pas-de-Calais compte, en 2014, 1 517 600 emplois (salariés et non-salariés). La structure du marché de l'emploi régional est très proche de la structure nationale avec une légère sous-représentation du tertiaire marchand au profit du tertiaire non marchand ; en lien avec la structure de l'activité économique exposé dans le paragraphe précédent [5].

Structure de l'emploi par grand secteur d'activité en 2014 dans le Nord-Pas-de-Calais [5]



Structure de l'emploi par grand secteur d'activité en 2014 en France métropolitaine [5]

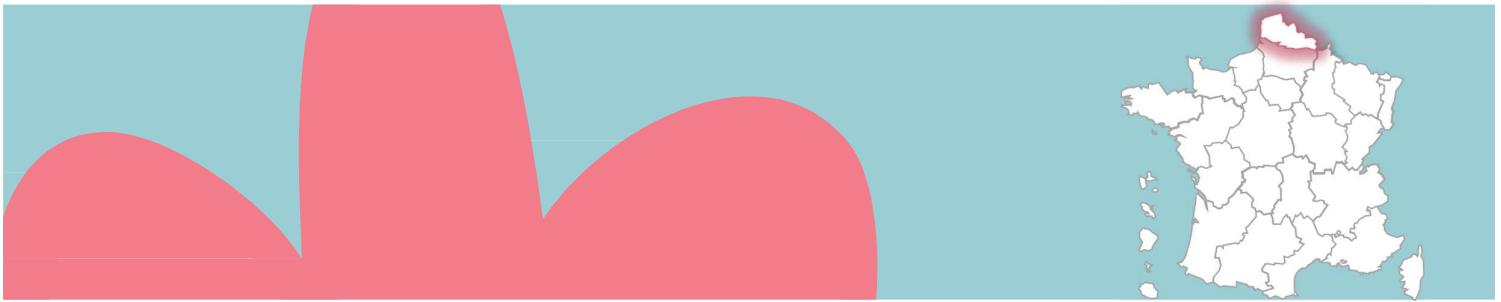


Concomitamment au retrait de l'activité économique constaté, le **taux de chômage** (au sens du BIT) du Nord-Pas-de-Calais est **plus élevé que la moyenne nationale** (10,3% en 2014) et atteint, en 2014, 13,8% de la population. Ce taux est globalement en hausse depuis 2010 où il s'établissait à 12,5% malgré une embellie entre 2013 et 2014 [1]. En effet, la croissance du marché de l'emploi n'est pas apparue suffisante pour endiguer significativement la montée du chômage. Ainsi, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'**emploi** affiche sur les années 2009-2012 une **très légère hausse** (+0,1%) plus faible que dans la plupart des régions de France métropolitaine. Les années 2009 à 2012 voient ainsi une création nette de 2 000 emplois alors qu'à l'échelle nationale hors Mayotte, 344 000 emplois ont été créés (+1,3% de 2009 à 2012). Cette tendance s'améliore sur la période 2012-2014 avec la création de 4 000 emplois (+0,3%) dans le Nord-Pas-de-Calais (+93 000 emplois soit +0,3% en France hors Mayotte) [5].

Evolution du marché de l'emploi (2009-2012 à gauche et 2012-2014 à droite)



Les deux départements de la région sont **touchés de manière inégale, le Pas-de-Calais (-0,8% entre 2009 et 2012) souffrant plus fortement que le département du Nord de ce faible dynamisme de l'emploi** [5].

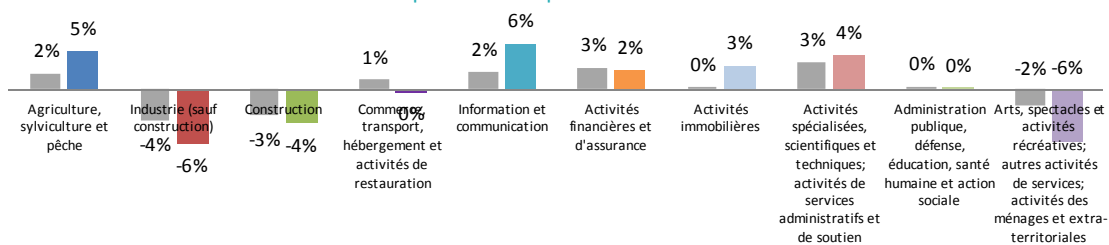


Ainsi, entre 2009-2012, les branches d'emploi connaissent une **évolution nuancée du nombre d'emplois salariés** entre 2009 et 2012. **Le secteur secondaire** (industrie et construction) et le tertiaire non-marchand connaissent des évolutions défavorables (stable ou en diminution) par rapport à l'évolution nationale ; ces 2 secteurs constituant des secteurs-clés de l'économie de la région. Il est, en revanche, intéressant de relever une relance de l'emploi dans le secteur agricole, les branches de l'information et de la communication ainsi que dans les activités immobilières [5].

Dans les secteurs considérés comme « plus attractifs » pour les jeunes, le marché de l'emploi reste fragile :

- -4% pour la construction dans le Nord-Pas-de-Calais (-3% en France métropolitaine) ;
- 0% pour le commerce, l'hôtellerie et la restauration dans le Nord-Pas-de-Calais (+1% en France métropolitaine) ;
- Une réduction des emplois salariés dans le domaine des services à la personne (santé, action sociale, activités des ménages).

Evolution 2009-2012 comparée (France en gris et Nord-Pas-de-Calais en couleurs) des emplois salariés par secteur d'activité



Ainsi, ce léger regain, bien que positif pour l'emploi régional, ne suffit pas à lever les **barrières à l'entrée dans l'emploi** pour les jeunes.

1.3 Face à ces enjeux, les dispositifs de soutien à la formation et à l'emploi constituent un axe fort des politiques nationales et régionales en faveur des jeunes

1.3.1 Le Nord-Pas-de-Calais s'appuie fortement sur les dispositifs nationaux en faveur de l'emploi des jeunes

En 2014, la **boîte à outils nationale en faveur de l'emploi des jeunes est en place** dans le Nord-Pas-de-Calais : contrats aidés (Contrats Uniques d'Insertion, Emplois d'Avenir et contrats de génération) ; dispositifs d'alternance (contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation) et d'autres dispositifs d'accompagnement (ex. : CIVIS).

Parmi ces dispositifs, seuls le **CIVIS**, les **Emplois d'Avenir** et le **contrat d'apprentissage** s'adressent, en priorité, aux **NEETs de moins de 26 ans peu qualifiés** en Nord-Pas-de-Calais, comme c'est le cas dans la majorité des régions françaises. En effet, les contrats de génération bénéficient majoritairement à des jeunes déjà insérés dans les entreprises et les CUI à des publics souvent plus âgés.

	Signatures/entrées de jeunes en 2014 en France et évolution 2013-2014	Signatures/entrées de jeunes en NPdC et évolution 2013-2014	% de l'emploi régional	% des signatures NPdC / France
CUI	316 339 (-15%) ▼	36 447 (-26%) ▼	2,6%	11,5%
Contrat d'apprentissage	265 294 (-3%) ►	11 865 (-5%) ▼	0,8%	4,4%
Contrat de professionnalisation	177 277 (+3%) ►	Environ 6 500 (+2%) ►	0,4%	3,7%
CIVIS	167 930 (-2%) ►	16 430 (-3%) ►	1,2%	9,8%
Emplois d'Avenir	96 319 (+11%) ▲	6 919 (+25%) ▲	0,5%	7,2%
Contrat de génération	~ 17 000 ►	nd	nd	nd



Environ **78 000 entrées annuelles** sont recensées sur ces dispositifs en Nord-Pas-de-Calais (ce qui représente 5% des emplois de la région) et dans l'hypothèse de 20% de CUI signés par des jeunes (ordre de grandeur au national), sur ces 78 000 entrées, entre 45 000 et 50 000 bénéficient à des **jeunes de moins de 26 ans**. Au regard de la population régionale de 74 000 jeunes NEETs, il apparaît que ces dispositifs nationaux contribuent déjà significativement à l'insertion des jeunes en Nord-Pas-de-Calais.

De 2013 à 2014, les **contrats aidés** (CUI et Emplois d'Avenir) et les CIVIS, bien que majoritairement **en baisse**, demeurent des **dispositifs bien représentés** dans le Nord-Pas-de-Calais. En effet, ils comptent plus de 7% des entrées de France alors que les emplois de la région représentent 5,6% des emplois nationaux. En revanche, les **parcours en alternance** (apprentissage et professionnalisation) demeurent **sous-représentés** et connaissent des **évolutions défavorables** au regard des tendances nationales [6] [7] [8]. Le PO régional pointe d'ailleurs un taux de rupture élevé en apprentissage (28%) [4].

	Signatures/entrées de jeunes en 2014 en France et évolution 2013-2014	Signatures/entrées de jeunes en 2014 en NPdC et évolution 2013-2014	% de l'emploi régional	% des signatures NPdC / France
CUI	316 339 (-15%) ▼	36 447 (-26%) ▼	2,4%	11,5%
Contrat d'apprentissage	265 294 (-3%) ►	11 865 (-5%) ▼	0,8%	4,4%
Contrat de professionnalisation	177 277 (+3%) ►	Environ 6 500 (+2%) ►	0,4%	3,7%
CIVIS	167 930 (-2%) ►	16 430 (-3%) ►	1,1%	9,8%
Emplois d'Avenir	96 319 (+11%) ▲	6 919 (+25%) ▲	0,5%	7,2%
Contrat de génération	~ 17 000 ►	nd	nd	nd

1.3.2 Les acteurs régionaux, et notamment le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, ont aussi mis en place des dispositifs structurants en faveur de l'orientation et de la formation, traductions d'un engagement territorial fort pour l'emploi des jeunes

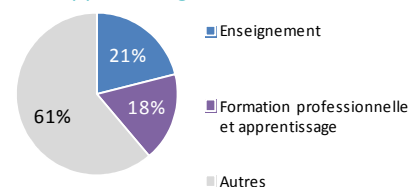
La région soutient les **Espaces info Formations**, lieux d'accueil et d'information sur la formation et les métiers où un ensemble de ressources est mis à disposition. Il est aussi possible d'y être accompagné dans la recherche ou dans l'utilisation concernant les sites consacrés à la formation ou la documentation ; et dans la recherche de professionnels ou de structures en fonction des situations ou des besoins. En complément de ces espaces, le Conseil régional a, en collaboration avec l'Etat et ses partenaires, développé une **plateforme d'information sur les métiers** nommée **Prim'** qui met à disposition des fiches métiers dans une vingtaine de secteurs, des propositions d'orientations en fonction des centres d'intérêt et une présentation des principaux secteurs économiques de la région [9].

En matière de formation, le Conseil régional met en œuvre une palette de dispositifs en fonction du public visé. Le **Programme Régional de Formation** et le **Programme Initiative Emploi** s'adressent aux demandeurs d'emploi et le **Programme « Formation – Insertion des Jeunes »** (FIJ) s'adresse à des jeunes, sortis sans qualification du système éducatif afin qu'ils reprennent confiance pour oser s'engager dans un processus d'insertion socio-professionnelle [9].



Ces actions de formation dédiées aux jeunes s’inscrivent dans un cadre plus large adopté au début des années 2010 : le **Pacte pour l’avenir et l’emploi des jeunes** qui a été approuvé par l’ensemble des partenaires économiques et sociaux régionaux. Il propose une « stratégie innovante, durable et non expérimentale pour parvenir à 50 000 solutions d’emplois durables » (CDI, CDD de plus de 6 mois ou parcours d’alternance débouchant sur l’emploi). Le Pacte s’appuie sur les structures existantes : Pôle emploi, Missions locales, Maisons de l’emploi mais aussi et surtout les partenaires économiques [9]. Le Pacte pour l’Avenir et l’Emploi des Jeunes a posé une nouvelle dynamique en favorisant notamment le circuit court entre un jeune et un acteur économique. Dès 2010, l’Etat et la Région ont expérimenté un partenariat régional et territorial pour lutter contre le décrochage anticipant la mise en place des plateformes de suivi et d’appui au décrochage scolaire. En 2013, une **conférence des financeurs des missions locales** a été installée par l’Etat et la Région ainsi que 16 groupes de réflexion sur les dispositifs de la politique pour l’emploi des jeunes donnant lieu à une réflexion autour de la notion d’accompagnement [9] ?

Part du budget régional dédié à l’enseignement, la formation et l’apprentissage en 2012 [10]



Au total, le Conseil Régional a consacré **près de 40% de son budget** (au total de 2 Mds€) à l’enseignement, à la formation professionnelle et l’apprentissage en 2012 [10].

En complément de ces dispositifs, des actions déployées dans la région ont vocation à stimuler l’information des jeunes, leur engagement dans la société et le développement de leur autonomie : Réseau Information Jeunesse ; Comités Locaux d’Aide aux Projets (CLAP) qui accompagnent les jeunes de façon personnalisée dans les étapes de réalisation de leur projet ; Fonds expérimental pour la Jeunesse destiné à financer des projets innovants ; **Service Civique** avec plus de 7 000 jeunes engagés entre 2010 et mi-2015 [11]. Un ensemble d’aides est aussi proposé aux jeunes de 16 à 25 ans pour faciliter la construction de leur parcours : aide à la mobilité internationale, aides dédiées aux apprentis, bourses d’études, etc.

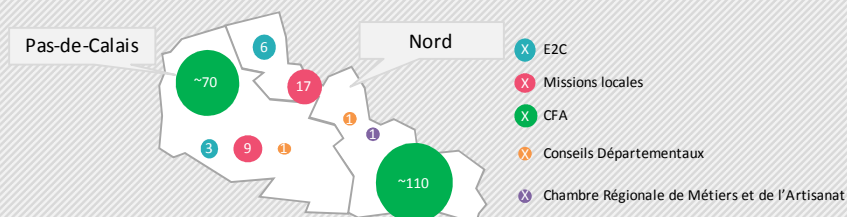
Enfin, le Conseil Régional a lancé un **site internet participatif dédié aux jeunes de la région**. Les jeunes peuvent y trouver un ensemble d’informations selon différents univers thématiques relatifs à :

- La découverte de la région : bons plans, culture, tourisme ;
- La formation : trouver un stage, une formation, étudier à l’étranger ;
- L’emploi : premier emploi, job étudiant, création d’entreprise ;
- L’engagement volontaire : volontariat, engagement associatif ;
- Le quotidien : se déplacer, faire du sport, se loger, se soigner [9].

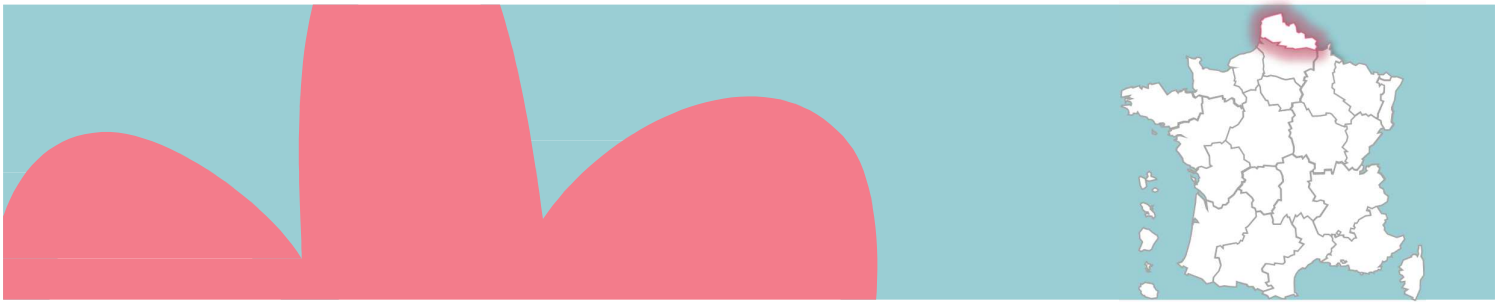
Cartographie des missions locales des E2C et des CFA dans le Nord-Pas-de-Calais

Le présent zoom présente la cartographie du réseau des missions locales, des E2C et des CFA et rappelle la présence des 2 Conseils Départementaux et de la Chambre Régionale de Métiers et de l’Artisanat :

Cartographie des Conseils Départementaux, des missions locales, des E2C et des CFA en Nord Pas-de-Calais

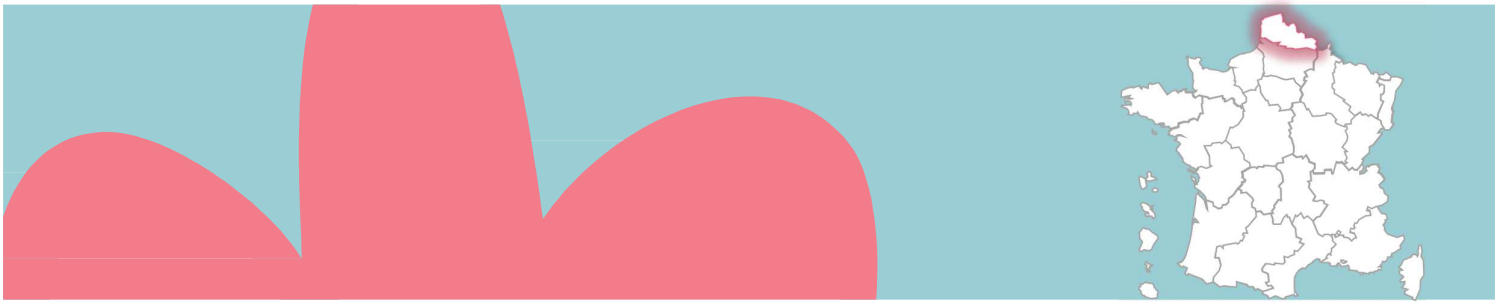


- 26 missions locales : mission locale Entreprendre Ensemble Dunkerque, mission locale des Rives de l’Aa et de la Colme (Bourbourg), mission locale Flandre Intérieure (Hazebrouck) ; mission locale Vallée de la Lys et Flandre Intérieure (Armentières), mission locale des Weppes (Loos), mission locale de Lille, mission locale de Tourcoing, GIP AGIRE Val de Marque (Hem), mission locale de Roubaix-Lys-lez-Lannoy, mission locale de Wattrelos-Leers, mission locale Pévèle Mélantois Carembault (Ronchin), mission locale Métropole



Est (Villeneuve d'Ascq), mission locale du Douaisis, mission locale du Valenciennois, mission locale du Cambresis, mission locale rurale de l'Avesnois (Fourmies), GIP Réussir en Sambre Avesnois (Maubeuge) pour le Nord ; mission locale du Calais, mission locale du pays boulonnais (Boulogne-sur-Mer), mission locale Montreuil Côte d'Opale, mission locale de l'arrondissement de Saint-Omer, mission locale de l'Artois (Béthune), mission locale rurale Ternois Haut Pays (Saint-Pol-sur-Ternoise), mission locale de l'agglomération de Lens-Liévin, mission locale de l'agglomération Hénin-Carvin et mission locale en Pays d'Artois pour le Pas-de-Calais.

- 4 Ecoles de la 2ème Chance sur 9 sites: E2C Grand Lille (Roubaix), E2C Lille, E2C Armentières, E2C Maubeuge, E2C Grand Hainaut (Anzin), E2C Côte d'Opale (Coudekerque) pour le Nord et E2C de l'Artois (Liévin), E2C Saint-Omer et E2C Arras pour le Pas-de-Calais. Il est à noter que 2 E2C sont en projet dans le Nord à Douai et à Tourcoing ;
- Près de 27 CFA.



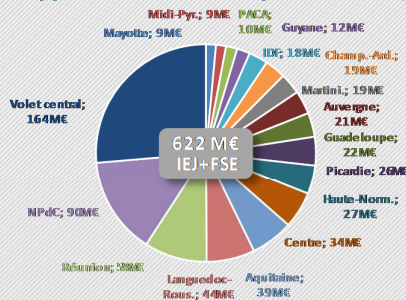
Dans ce contexte, la région Nord-Pas-de-Calais a bénéficié d'une enveloppe IEJ / FSE de 90,2 M€

La **situation** concernant les chances d'insertion dans l'emploi de ces jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais est **inquiétante**. En témoignent un **taux de chômage des jeunes particulièrement élevé**, une **population de jeunes NEETs (74 000) parmi les plus importantes de France**. Leur situation semble s'améliorer notamment depuis 2012 (réduction du taux de chômage, diminution du décrochage scolaire) mais cette embellie demeure fragile, l'activité économique affichant un décrochage par rapport à la tendance nationale et le **marché de l'emploi régional** ne connaissant qu'une **très légère hausse**.

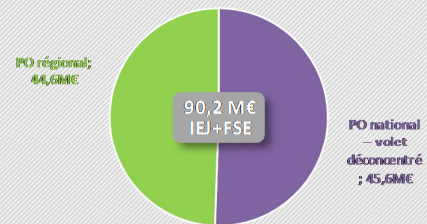
Un engagement fort des acteurs régionaux et un **système de mesures en faveur de la formation et de l'emploi** sont bien installés dans la région (Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes, contrats aidés et mesures d'accompagnement type CIVIS). Les formations en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage) sont, quant à elles, plus en retrait au regard de la moyenne nationale.

Du fait d'un **taux de chômage des jeunes de 29,2%** en 2012, la région Nord-Pas-de-Calais a bénéficié d'une **enveloppe IEJ / FSE totale de 90,2 M€** répartis pour 45,6 M€ sur le volet déconcentré et 44,6 M€ sur le PO régional. Le Nord-Pas-de-Calais se place **au 1^{er} rang des territoires bénéficiaires** (20% des fonds FSE-IEJ alloués hors volet central) [12].

Enveloppes IEJ+FSE allouées par territoire [12]



Répartition de l'enveloppe IEJ+FSE allouées au Nord-Pas-de-Calais par PO [12]

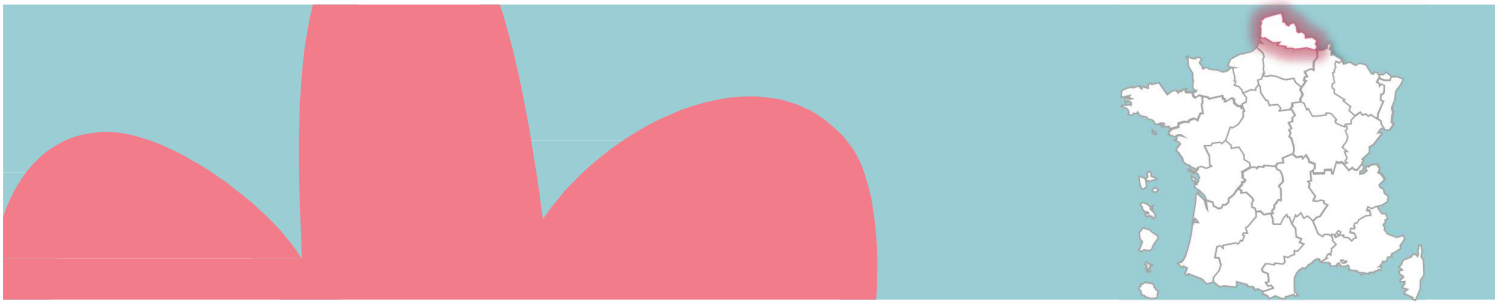


Structure de l'enveloppe IEJ / FSE dans le Nord-Pas-de-Calais [12]

	Financement IEJ	Financement FSE	Contrepartie nationale	Taux de cofinancement Union Européenne
PO national volet déconcentré	22,8 M€	22,8 M€	4,0 M€	92%
PO régional	22,3 M€	22,3 M€	~14,9 M€	~ 75%
TOTAL	90,2 M€		~ 18,9 M€	

SECTION 2

La démarche de programmation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais montre la volonté des autorités de gestion de renforcer et de développer l'offre d'accompagnement vers l'apprentissage et la formation



2.1 Animées par une même vision des besoins des jeunes de la région, les autorités de gestion dans le Nord-Pas-de-Calais ont affirmé une ambition claire pour l'IEJ : le renforcement des actions d'accompagnement vers l'apprentissage et la formation

2.1.1 Le Conseil régional et la Direccte ont vu, dans l'IEJ, l'opportunité de capitaliser sur la dynamique partenariale de la région et d'impulser un nouvel élan pour des parcours plus personnalisés vers l'apprentissage et vers la formation

Compte tenu du faible niveau de qualification des jeunes, du ralentissement global de l'apprentissage dans le Nord-Pas-de-Calais et du taux de rupture en apprentissage (d'autant plus élevé que le niveau de formation initiale est faible), le PO régional vise une « **augmentation du nombre de jeunes NEETS entrant en apprentissage en obtenant une qualification** ». Le Conseil Régional a ainsi retenu **2 grands types d'orientations** faisant écho à une volonté politique forte des pouvoirs et acteurs publics de la région et répondant aux réflexions issues du Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes [4] :

- « Proposer un parcours personnalisé jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- Proposer des solutions de raccrochage des NEETs vers l'apprentissage [...] et vers des actions de formations qualifiantes ».

Seuls 4 autres PO régionaux retiennent, entre autres, ces orientations de soutien à l'apprentissage (Aquitaine, Auvergne, Champagne-Ardenne, Guadeloupe) mais c'est dans le Nord-Pas-de-Calais que celles-ci sont apparues le plus affirmées voire volontaristes que ce soit dans le PO ou dans le Plan d'Actions Régional pour la mise en œuvre de l'IEJ.

Les **orientations de la Direccte**, autorité de gestion déléguée du PO national dans le Nord-Pas-de-Calais, ont **pleinement puisé dans 2 des principaux objectifs du PO** : « repérer et offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes décrocheurs, aux jeunes qui quittent le système éducatif sans diplôme ou aux diplômés qui rencontrent des difficultés d'insertion sur le marché du travail » et d' « inscrire les jeunes NEET dans des parcours d'accompagnement qui les mettent en situation en milieu professionnel et en immersion » [13].

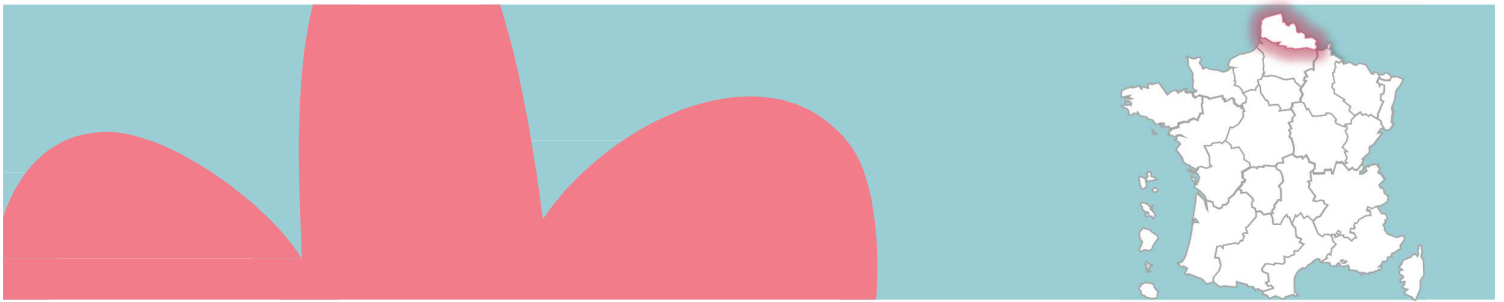
La Direccte comme le Conseil Régional ont aussi cherché à capitaliser sur la dynamique du Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes pour mobiliser de manière large les acteurs de la région autour du développement et du renforcement des parcours vers l'apprentissage (cf. sous-section 3.4.).

2.1.2 Le schéma d'organisation conjointe mis en place par les autorités de gestion formalisé par le Plan d'Action Régional a globalement facilité la déclinaison opérationnelle de l'ambition dans l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais

Afin de définir une **stratégie commune cohérente** au niveau régional et de garantir la **complémentarité des interventions**, l'Etat et le Conseil Régional ont adopté un accord de lignes de partage FSE/IEJ en septembre 2014. Ce plan d'action régional est la **traduction opérationnelle des orientations stratégiques** de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais et formalise de manière détaillée :

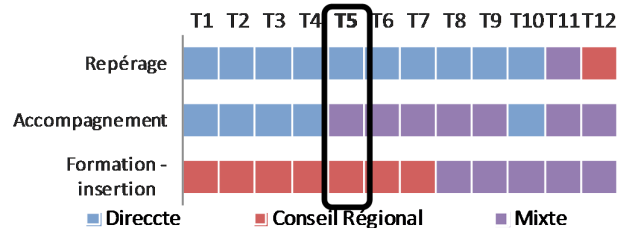
- La **gouvernance régionale** de l'IEJ : les instances régionales de programmation (Comité technique de concertation, Groupe de Programmation et de Suivi (GPS), Comité de pilotage Etat-Région et Comité Unique de programmation pluri-fonds) et les modalités de coordination de l'action au sein du SPE, du CREFOP et des comités de pilotage de l'animation territoriale ;
- Les **modalités de coordination en matière de communication** auprès des opérateurs et des participants potentiels ;
- Les **principes directeurs de l'appels à projets commun** et des grands types d'actions pressentis : repérage, entretien de diagnostic avec le jeune NEET, accompagnement social et professionnel, soutien et sécurisation des embauches des jeunes, accompagnement à l'entrepreneuriat, parcours personnalisé jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage (sas préparatoire), mise en relation directe NEET / employeurs par la mobilisation de « circuits courts » pour un NEET apprenti, solutions de raccrochage vers l'apprentissage.

Les lignes de partage IEJ ont été négociées par le Préfet de Région, le président du Conseil Régional en cohérence avec ce plan d'action et **font donc écho aux ambitions des autorités de gestion et à leurs domaines de compétences classiques** [14].



Ces lignes de partage s'inscrivent dans un **modèle proche du modèle dominant** retenu au sein des 12 régions où Direccte et Conseil Régionaux sont mobilisées sur l'IEJ. En effet, le Nord-Pas-de-Calais (T5) et 2 autres régions (T6 et T7) ont retenu un modèle où les champs d'intervention sont disjoints sur le repérage (Direccte) et la formation-insertion (Conseil Régional) et mixtes sur l'accompagnement (accompagnement global relevant du champ de la Direccte et accompagnement spécifique vers l'apprentissage pour le Conseil Régional). Cette définition des lignes a souvent facilité l'orientation des opérateurs dans les territoires qui l'ont adopté. D'ailleurs, dans le Nord-Pas-de-Calais, elle s'est révélée être lisible pour la majorité des opérateurs. Cependant, dans certains cas plus « hybrides » (ex. : une opération mêlant accompagnement global et accompagnement spécifique vers l'apprentissage), l'orientation des opérateurs s'est avérée plus complexe, nécessitant un travail de concertation des autorités de gestion ayant abouti parfois à une scission peu opportune d'un dispositif en 2 (accompagnement global d'une part et accompagnement spécifique apprentissage d'autre part).

Modèles de ligne de partage retenus au sein des 12 régions



En dehors de ces cas spécifiques, le **schéma organisationnel** mis en place par les autorités **capitalisant sur une dynamique historique** entre acteurs régionaux paraît **l'un des plus aboutis** au regard des autres régions. En témoignent le niveau d'approfondissement du PAR et les efforts importants fournis pour garantir la cohérence de l'intervention des autorités de gestion.

Repérage	Accompagnement	Formation - insertion
<p>PO national – volet déconcentré (État-Direccte) [13]</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions de repérage des jeunes NEET, en particulier ceux qui ne maîtrisent pas les savoirs de base et ceux qui se trouvent confrontés à des difficultés d'insertion sociale; Actions d'accompagnement des jeunes décrocheurs; Actions d'accompagnement renforcé des jeunes en difficulté conduites par les acteurs du service public de l'emploi au sens large (accompagnement vers une qualification, vers une mobilité, visant à développer les opportunités d'immersion et de mise en situation professionnelles, d'accompagnement en matière d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat.) <p> Jeunes NEET de moins de 26 ans, prioritairement mais non exclusivement de premiers niveaux de qualification (niveaux V et VI ou CITE 0 à 3c).</p>	<p>PO régional (Conseil Régional) [4]</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcours personnalisé jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage (accompagnement individualisé, préparation à l'apprentissage) Solutions de raccrochage vers l'apprentissage (multiplication des actions innovantes : appui aux écoles de production, sas préparatoires au sein des CFA, soutien à la recherche d'entreprises, formation de tuteurs au sein d'entreprises) ou vers des actions de formation qualifiantes (accès à des certifications reconnues sur le marché du travail, accès à des certificats de qualification professionnelle) <p> Jeunes NEET faiblement qualifiés de moins de 25 ans</p>	

2.2 Au 31 décembre 2015, la programmation reflète les orientations fixées par les PO et le niveau de mobilisation des autorités de gestion

2.2.1 Dans un calendrier contraint, les autorités de gestion ont fait preuve d'un volonté forte de mobilisation des opérateurs pour renforcer et développer de bout en bout cette offre d'accompagnement vers l'apprentissage et la formation

La programmation de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais s'est faite, comme dans l'ensemble des territoires éligibles, dans un contexte calendaire contraint. En revanche, ces contraintes semblent avoir eu un impact moins prononcé sur la programmation que dans la plupart des autres territoires. En effet, un **travail poussé d'anticipation et de préparation** de la programmation a été mené par les autorités de gestion dès 2014. Ce travail a notamment abouti à la formalisation du PAR présenté dans la sous-section précédente. Ce



PAR est apparu comme un **facteur facilitant voire accélérateur pour la programmation et la mobilisation des opérateurs** au service de l'ambition de l'IEJ dans la région.

En effet, d'une part, le **plan de communication** Etat-Région défini par le Plan d'action régional (PAR) a été mis en œuvre afin de **relayer largement l'ambition et les modalités de déclinaison de l'IEJ** dans la région. Ce plan s'est, en effet, décliné à travers :

- Des outils de communication : communiqué de presse Etat-Région en novembre 2014, plaquette d'information auprès des acteurs régionaux, numéro vert d'information pour les jeunes ;
- Des réunions de présentation communes Etat-Région ;
- Les instances d'animation territoriale respectives des autorités de gestion telles que les Comités Opérationnels Locaux entre les Unités Territoriales de la Direccte et les antennes du Service Public de l'Emploi.

D'autre part, en termes de modalités de programmation, l'**unique appel à projet commun Etat-Région** a été lancé afin de donner de la visibilité aux opérateurs sur l'ambition de l'IEJ et favoriser la mise en place de réponses concertées ou intégrées de la part d'un ou plusieurs opérateurs. Cet appel à projets distingue, toutefois, les actions relevant du volet déconcentré du PO national de celle relevant du PO régional :

- Pour le volet déconcentré du PO national, l'appel à projets s'appuie sur l'appel à projets-type « Priorité à l'autonomie » et propose les actions éligibles suivantes : actions de repérage, d'entretien de diagnostic avec le jeune, d'accompagnement social et professionnel, le soutien et la sécurisation des embauches et l'accompagnement à l'entrepreneuriat ;
- Pour le PO régional, les actions évoquées s'inscrivent dans la lignée du PO : entrée dans un sas préparatoire à l'apprentissage, mise en relation entre le jeune et une entreprise pour concrétiser une entrée en apprentissage, actions innovantes et des solutions de rattachage des jeunes vers l'apprentissage et la formation.

2.2.2 Cette volonté s'est traduite par la programmation d'un spectre large d'actions et d'opérateurs

Conformément au **PO régional et au Plan d'Action Régional Nord-Pas-de-Calais**, la programmation du Conseil régional porte, en majorité, sur des **actions favorisant l'accès à l'apprentissage** et, dans une moindre mesure, sur des **actions visant l'accès à la qualification** via le Programme Régional de Formation :

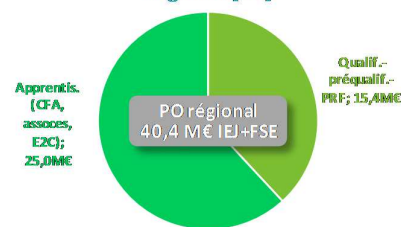
- Près de **50 actions relatives à l'apprentissage** portées par une quarantaine de structures associatives et de CFA de la région (mais également quelques E2C et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat) pour 25,0 M€ FSE-IEJ ;
- **93 actions de formation qualifiante du PRF 2014-2015** et **101 actions du PRF 2015-2016** pour 15,4 M€ FSE-IEJ.

Du côté de la Direccte, 77 actions ont été programmées :

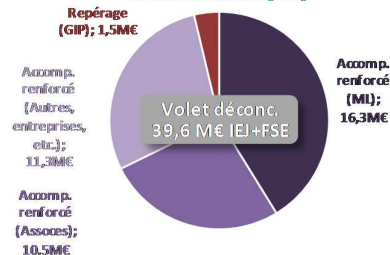
- 2 actions portant principalement sur le **repérage précoce des jeunes décrocheurs** (GIP-FCIP et Passeport Formation) pour 1,5 M€ FSE-IEJ ;
- 75 autres actions portant principalement sur l'**accompagnement renforcé des jeunes** que ce soit vers l'emploi, la formation ou l'entrepreneuriat auprès de 21 missions locales pour 16,3 M€ FSE-IEJ, 22 associations pour 10,5 M€ FSE-IEJ et de 3 entreprises, 1 CCAS et 3 sociétés coopératives pour 11,8 M€ FSE-IEJ.

Sur le volet déconcentré, il est intéressant, en vue de la fin de programmation, de se pencher sur les projets déposés/recevables sur Ma Démarche FSE. En effet, apparaissent ainsi **57 dossiers comptant pour plus de 36 M€ FSE-IEJ** dont un dossier (repérage) du Conseil Départemental du Nord pour un montant de 7,8 M€ FSE-IEJ et 2 dossiers (repérage et accompagnement) pour le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour 4,6 M€ FSE-IEJ.

Typologie des actions programmées sur le PO régional [16]



Typologie des actions programmées sur le volet déconcentré [15]

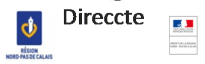




Cette démarche d'ouverture large des autorités de gestion dans la programmation de l'IEJ a abouti à la **mobilisation d'une part significative des acteurs de la région**. Par exemple, 20 missions locales et 4 E2C sont mobilisées sur les 26 missions locales et les que compte la région.

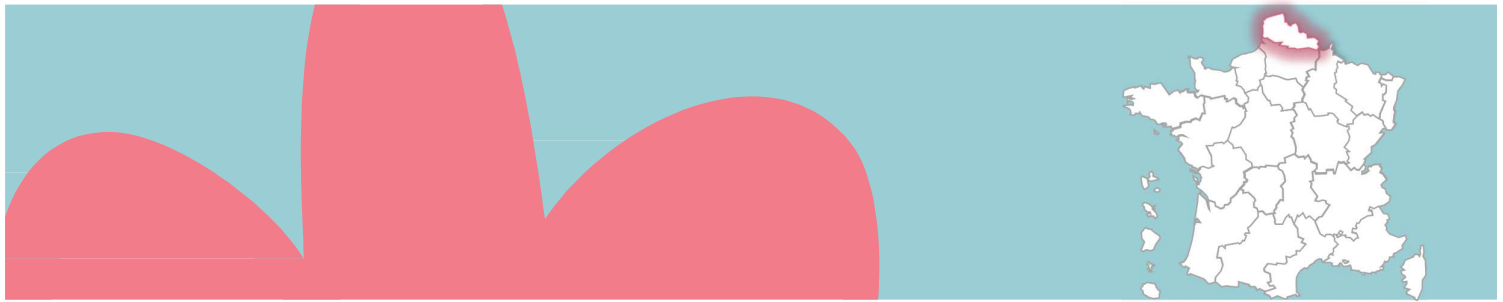
Ainsi, les autorités de gestion se sont efforcées de **communiquer et de mobiliser largement autour d'une ambition pensée, concertée et affirmée** : le renforcement et de développement des parcours vers la formation et l'apprentissage. C'est en ce sens que leur modèle de programmation s'inscrit dans le modèle de **démarche volontariste** dans la construction de l'offre (cf. annexe 6.1).

Le tableau ci-après explicite les approches de programmation adoptées par les autorités de gestion du Nord-Pas-de-Calais au regard du modèle d'analyse utilisé dans le cadre de cette évaluation (cf. annexe 6.1).

	Approche de programmation sécurisée		Démarche d'ouverture formelle		Démarche volontariste dans la construction de l'offre
	1	Modèle mixte		Modèle mixte	
		2	3	4	5
Choix région Nord-Pas-de-Calais					Conseil Régional et Direccte 
Choix des autres régions	0 Direccte 3 Conseils régionaux	5 Direccte 3 Conseils régionaux	6 Direccte 2 Conseils régionaux	3 Direccte 2 Conseils régionaux	2 Direccte 2 Conseils régionaux

2.3 Zoom sur les principales actions programmées dans le Nord-Pas-de-Calais

Cette sous-section présente des zooms détaillés sur le contenu des principales actions programmées. Les annexes 4 et 5 présentent des tableaux récapitulatifs des actions programmées sur le volet déconcentré du PO national et sur le PO régional dans le Nord-Pas-de-Calais.



Action	Dispositif académique IEJ – Phase 1	
Opérateurs	GIP- Formation continue Insertion professionnelle	
Montant FSE-IEJ programmé	1,3 M€ de fonds FSE-IEJ (3% de la prog. du volet déconcentré)	
Description de l'action	<p>Le dispositif vise à repérer et accueillir les jeunes déscolarisés grâce au réseau des acteurs de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire de l'éducation nationale déployés sur les bassins d'éducation des 16 Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs.</p> <p>Le dispositif est structuré en deux actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : Recensement et accueil des jeunes NEET sortis du système de formation initiale sans qualification ou avec un niveau de qualification insuffisant pour leur permettre d'accéder à un emploi • Action 2 : Parcours d'accompagnement personnalisés (mobilisation renforcée des partenariats, mise en place de parcours flexibles (entrée/sorties permanentes) de remobilisation vers la qualification et l'emploi sur la base de la modularité et de l'alternance, par la facilitation de l'accès aux formations qualifiantes en alternance, par l'accompagnement vers des missions de service civique en alternance, etc.) 	

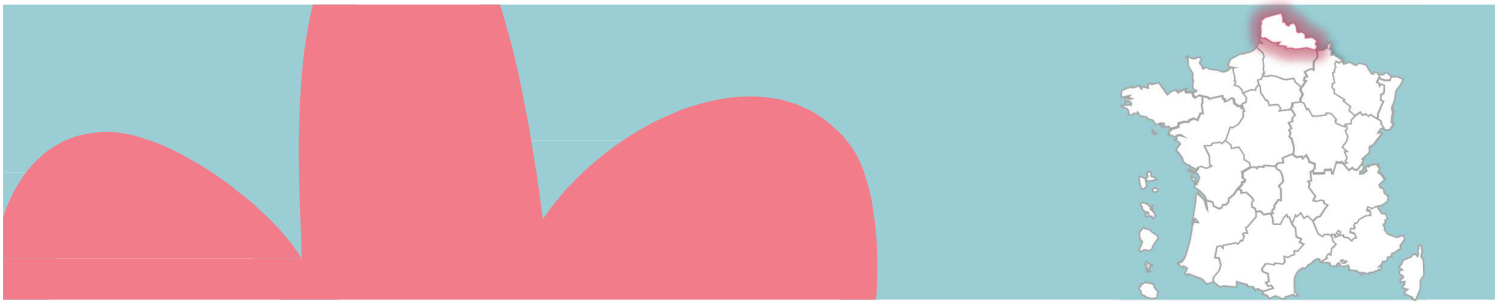
Action	Accompagnement renforcé	
Opérateurs	Mission Locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis	
Montant FSE-IEJ programmé	2,7 M€ de fonds FSE-IEJ (7% de la prog. du volet déconcentré)	
Description de l'action	<p>Le projet vise à proposer un accompagnement global et renforcé vers l'autonomie et l'emploi des jeunes NEET accompagnés par la Mission Locale, des actions pour favoriser l'insertion professionnelle et un accompagnement pour le soutien et la sécurisation des embauches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des conseillers dédiés assureront un accompagnement global renforcé (définition du projet professionnel, accès aux droits ou apporter aux jeunes des outils et une mise en démarches actives vers l'entreprise selon le degré d'éloignement de l'emploi) • Des conseillers dédiés à l'insertion professionnelle (mise en relation directe jeune-entreprise, accompagnement vers l'alternance, mobilisation d'aides financières, accompagnement vers le service civique) • Un suivi pendant chaque période en situation professionnelle (pendant 6 mois) sera réalisé par un conseiller dédié afin de limiter les ruptures 	

Action	Programme Régional de Formation 2014-2015	
Opérateurs	Conseil Régional	
Montant FSE-IEJ programmé	7,5 M€ de fonds FSE-IEJ (19% de la prog. du PO régional)	
Description de l'action	<p>Dans le cadre du soutien de l'IEJ au PRF, la Région cible les actions certifiantes de niveau V, IV et III qui permettront aux jeunes d'obtenir une qualification professionnelle reconnue par les entreprises. Les certifications visées répondent au besoin des publics et favorisent leur accès à un premier niveau de qualification ou leur montée en qualification. Au total, ce sont 93 actions qui ont été prévues pour un nombre prévisionnel de 945 jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 actions dans le domaine du commerce et de la vente • 8 dans le BTP • 6 en logistique et manutention • 6 en mécanique générale • 5 en agriculture et environnement 	

Action	Clés en main pour l'apprentissage	
Opérateurs	CFA BTP Nord-Pas-de-Calais	
Montant FSE-IEJ programmé	nc	
Description de l'action (cf. annexe 7.3)	<p>« Clés en main pour l'apprentissage » permet aux jeunes NEETs de se positionner et de valider un projet professionnel sur les métiers du BTP dans les 4 antennes de la région afin d'apporter un premier niveau d'employabilité et envisager la signature d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de travail ou un entrée en formation. Orientés par les prescripteurs (PSAD, missions locales, associations d'insertion, centres sociaux et Pôle Emploi), le parcours du jeune se décompose ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le positionnement et éventuels ateliers de remise à niveau : vérification des compétences acquises en ce qui concerne les savoirs de base ; • Des ateliers TRE, des immersions en atelier et un stage en entreprise pour valider le projet ; • Le suivi à travers des entretiens individuels pour bien définir le projet du jeune, lever les freins, travailler autour et suivre la relation jeune-entreprise. 	

SECTION 3

Cette programmation devrait permettre une diversification et un renforcement qualitatif de l'offre d'accompagnement (notamment vers l'apprentissage) dont devraient bénéficier de nombreux jeunes NEETs



Comme présenté lors du préambule, cette section étudie **4 questions concernant les premiers effets de l'IEJ perçus ou mesurés fin 2015** :

- Quels impacts du choix initial d'une stratégie volontariste privilégiant une réponse rapide et massive ?
- Quels premiers résultats sur la recherche de novation et de diversification des actions au service d'une meilleure insertion des jeunes dans l'emploi ?
- En quoi l'IEJ a-t-elle pu contribuer à apporter une réponse plus qualitative aux jeunes NEETs ?
- L'IEJ a-t-elle favorisé une plus grande sécurisation du parcours des jeunes NEETs ?

3.1 Quels impacts du choix national initial d'une action rapide et massive ?

3.1.1 L'ambition d'un effet sur la volumétrie de participants a été portée conjointement par les autorités de gestion dans le Nord-Pas-de-Calais

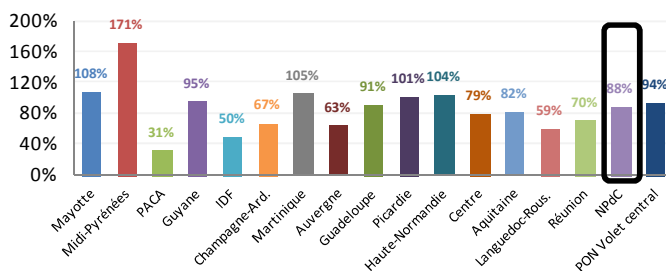
► **Les PO traduisent la volonté de faire levier sur le nombre de jeunes accompagnés**

Les orientations stratégiques affichées par les 2 autorités de gestion dans le Nord-Pas-de-Calais pour la mise en œuvre de l'IEJ mentionnent clairement le double enjeu en termes d'urgence et de volume. Au niveau national, le PO indique explicitement : « L'IEJ sera mise en œuvre comme un levier permettant d'optimiser les effets des dispositifs existants en France et correspondants aux objectifs de la garantie jeunesse afin de **maximiser le nombre de bénéficiaires** en s'appuyant sur les grands opérateurs et réseaux associatifs compétents » [13]. Le **PO régional** met en évidence l'objectif visant à « augmenter le nombre de jeunes NEET faiblement qualifiés accédant à une qualification et/ou à un apprentissage » et mentionne un objectif de 5 300 participants (1 300 au titre du PRF et 4 000 au titre de l'accompagnement vers l'apprentissage). L'objectif de réponse volumétrique semble donc bien avoir été réapproprié.

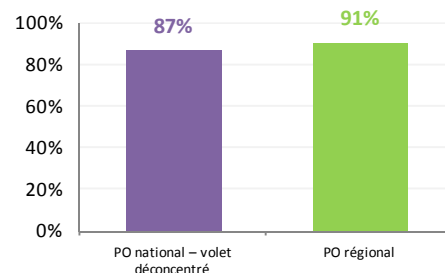
► **Conformément à l'objectif national de rapidité de programmation, la programmation de l'IEJ est quasi bouclée fin 2015 chez les 2 autorités de gestion**

La France a clairement choisi de s'inscrire dans un calendrier resserré avec un objectif national de programmer l'ensemble des fonds avant le 31 décembre 2015. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les 2 autorités de gestion sont **proches de cet objectif** (88% de programmation) grâce au travail d'anticipation et de préparation réalisé en amont de l'adoption du PO. Le bouclage de la programmation devrait intervenir début 2016 pour les 2 autorités de gestion ; la reconduction d'actions sur 2017 (missions locales, apprentissage) et de nouveaux dossiers (ex. : Conseils Départementaux) étant en constitution ou en instruction.

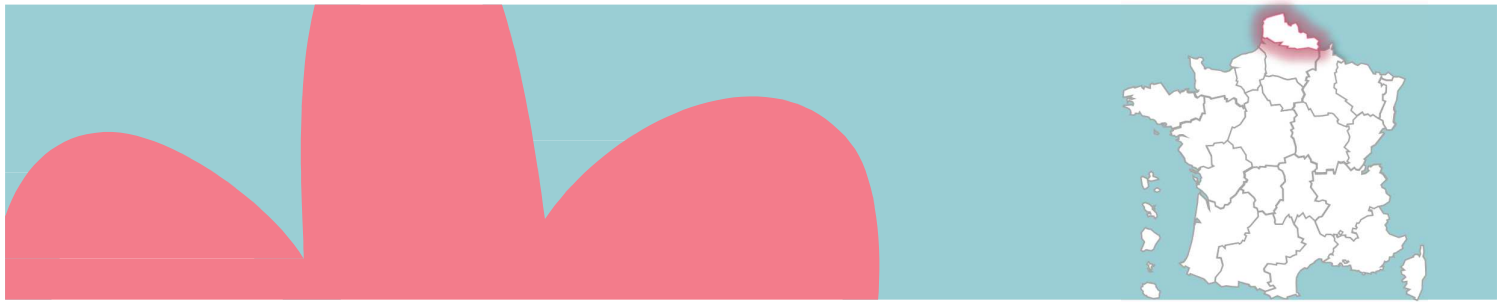
Avancement de la programmation des fonds sur les territoires [12] [16]



Avancement de la programmation des fonds IEJ+FSE par PO dans le Nord-Pas-de-Calais [12] [13]



Ainsi, au 31 décembre 2015, sur la dotation initiale de 1 400 € FSE-IEJ par NEET identifié dans le Nord-Pas-de-Calais en 2014, une **enveloppe de 1 100 € FSE-IEJ par jeune NEET a été programmée.**

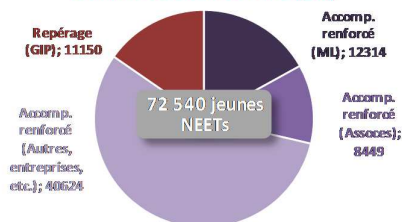


► **Les objectifs de jeunes NEETs à atteindre sont particulièrement ambitieux, notamment sur le volet déconcentré**

Les **objectifs de nombre de jeunes NEETs participants** inscrits dans les dossiers des actions programmées au 31 décembre 2015 par l'IEJ paraissent **très ambitieux (environ 94 000 participants * sur la durée des actions soutenues par l'IEJ : 2014-2017)** notamment sur le volet déconcentré (72 540 participants) et les actions d'accompagnement renforcé réalisées par les sociétés coopératives Innovation-Développement-Formation, le CREFO et l'INSTEP (39 084 participants). Pour rappel, le « stock » de NEETs identifiés en 2014 en Nord-Pas-de-Calais compte 74 000 jeunes.

En effet, cet objectif est supérieur à l'objectif national moyen constaté sur l'IEJ (365 000 NEETs visées par les PO national et régionaux avec un « stock » de jeunes NEETs identifiés de 435 000 jeunes sur les territoires éligibles). Au regard de ce « stock », l'objectif de 94 000 participants ne doit, cependant, pas s'entendre comme 93 000 participants différents, le cumul de plusieurs actions étant possibles dans le cadre d'une logique de parcours. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il s'agira alors, pour les autorités de gestion, d'accorder une **attention particulière à l'alimentation et au maillage des dispositifs dans l'optique d'un parcours** (du repérage vers l'accompagnement renforcé et in fine la formation).

Nombre de jeunes ciblés par les actions du volet déconcentré [17]



Estimation du nombre de jeunes ciblés par les actions du PO régional * [18]



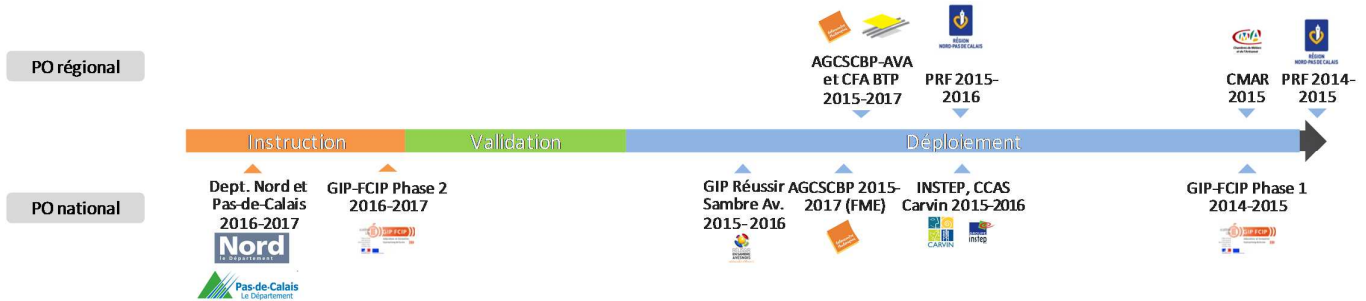
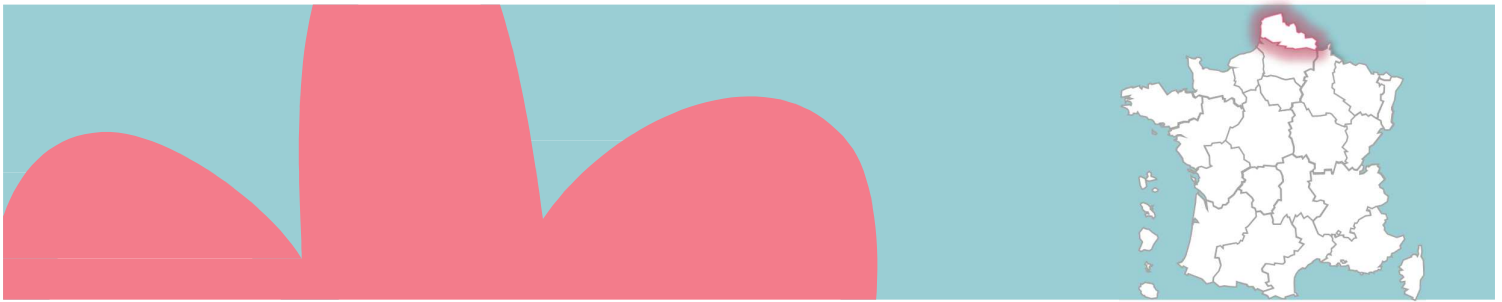
* En l'absence de données, l'objectif de participants sur le PO régional a fait l'objet d'une estimation réalisée par extrapolation à partir des données fin août 2015 (ex. : 6 022 participants ciblés pour 7,9 M€ FSE-IEJ sur l'apprentissage → environ 19 000 participants pour 25 M€ FSE-IEJ).

Les autorités de gestion dans le Nord-Pas-de-Calais ont recouru principalement à des actions prenant en charge majoritairement un « **stock préexistant de jeunes NEETs** » accompagné par la structure ou un de ses prescripteurs (ex. : accompagnement renforcé, apprentissage, PRF). Les actions prenant en charge majoritairement un « **flux entrant de nouveaux NEETs** » peu ou pas repérés ou accompagnés jusqu'alors sont plus marginales (ex. : repérage du GIP FCIP ou encore le repérage-accompagnement du CCAS de Carvin) ; ce second type d'actions pouvant s'avérer plus complexe ou risqué sur l'enjeu de volumétrie car nécessitant un travail important d'identification et de mobilisation des jeunes NEETs.

3.1.2 L'effet attendu sur la volumétrie de participants s'est bien amorcé dans le Nord-Pas-de-Calais sans que l'atteinte des objectifs soit assurée

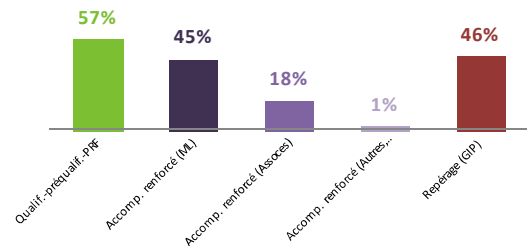
► **Près de 14 000 jeunes sont entrés dans les dispositifs soutenus l'IEJ fin 2015 dans le Nord-Pas-de-Calais**

L'effet levier se matérialise tout d'abord fin 2015 à travers le **déploiement effectif des actions**. En effet, la plupart des actions programmées pour un déploiement en 2014 ou 2015 ont bien été lancées. La frise qui suit présente l'état du déploiement des actions à fin 2015 pour les opérateurs rencontrés (cf. annexe 2) ou pour lequel l'état de déploiement est connu.



De premiers **effets encourageants** sont constatés sur le nombre de jeunes NEETs effectivement pris en charge dans le Nord-Pas-Calais par les missions locales et le PRF (près de 50% de réalisation sur des actions prévues sur 2014-2016). L'action Phase 1 du GIP-FCP étant achevée fin 2015, il s'agirait de s'assurer de sa pleine réalisation, une fois l'ensemble des participants recensés. Ainsi, Ma Démarche FSE recense près de **13 000 jeunes entrés dans une action du volet déconcentré au 31 décembre 2015** [17] alors que plus de 1 000 jeunes ont intégré une action du PRF 2014-2015. En revanche, un retard de réalisation est constaté du côté de l'accompagnement renforcé porté par les structures associatives et les sociétés coopératives. Peu de données sont disponibles à fin 2015 en ce qui concerne le nombre de participants sur les actions relatives à l'apprentissage du PO régional. Plus qualitativement donc, l'AGCSC Belencontre-Phalempins, le CFA BTP et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale n'ont pas remonté de risque de sous-réalisation majeur sur leur dispositif respectif.

Pourcentage d'atteinte des objectifs sur le nombre de participants au 31/12/2015 [14]



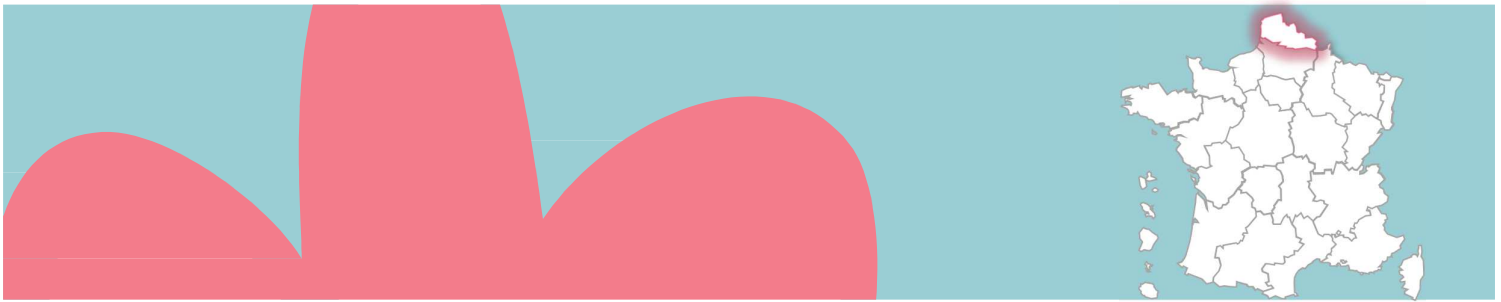
► **Ces jeunes ont un profil similaire au public habituellement pris en charge par la mission locale de Lille et sur les dispositifs soutenus par l'IEJ à l'échelle nationale**

Les premières données issues de Ma Démarche FSE donnent de premières indications sur le profil des publics atteints grâce à l'IEJ. Sur la base des 12 740 participants entrés dans les opérations au 31/12/2015 sur le périmètre des opérations du volet déconcentré dans le Nord-Pas-de-Calais, il peut être constaté que le public pris en charge a un profil proche de celui pris en charge grâce à l'IEJ à l'échelle nationale. Peuvent, cependant, être relevées une **part plus importante d'hommes et de jeunes peu qualifiés** et une **part moins importante de jeunes bénéficiaires des minima sociaux ou vivant dans un ménage où personne n'est en emploi** qu'au niveau du PO national [17].

Zoom sur le profil des participants aux actions soutenues par le PO national au 31/12/2015

- 56,4% (54,2% au niveau national) sont des hommes et 43,6% (45,8% au niveau national) sont des femmes ;
- 94,7% (81,6% au national) ont des niveaux de diplôme dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 0 à 4 (au plus Bac) et 60,0% (48,7% au niveau national) ont des niveaux de diplôme CITE de 0 à 2 (au plus Niveau V : CAP/BEP) ;
- 20,2% (26,1% au national) vivent dans un ménage où personne n'est en emploi ;
- 2,7 % (2,1% au national) bénéficient d'une reconnaissance officielle d'un handicap ;
- 5,3% (7,0% au national) sont allocataires des minima sociaux (RSA, ASS, AAH...) ;
- 3,3% (3,3% au national) sont sans domicile fixe ou confrontés à une exclusion du logement

En 2014, la mission locale de Lille a accompagné 8 405 jeunes dont 55,9% avaient un niveau de qualification V et infra [7]. Il apparaît donc que l'IEJ atteint **des jeunes au niveau de qualification équivalent au public des missions locales en 2014** (60,0% de jeunes de niveau V et infra sur le volet déconcentré). Cela est cohérent avec le fait que les actions déployées fin 2015 sont des actions prenant



en charge majoritairement un « stock préexistant de jeunes NEETs ». A terme, avec la programmation probable d’actions de repérage portées par les Conseils Départementaux, un effet pourrait être observé quant au profil de public pris en charge.

3.1.3 Des incertitudes et risques significatifs pèsent sur la réalisation de l’effet volume à terme : sous-réalisation sur l’accompagnement renforcé des sociétés coopératives et saturation sur le PRF

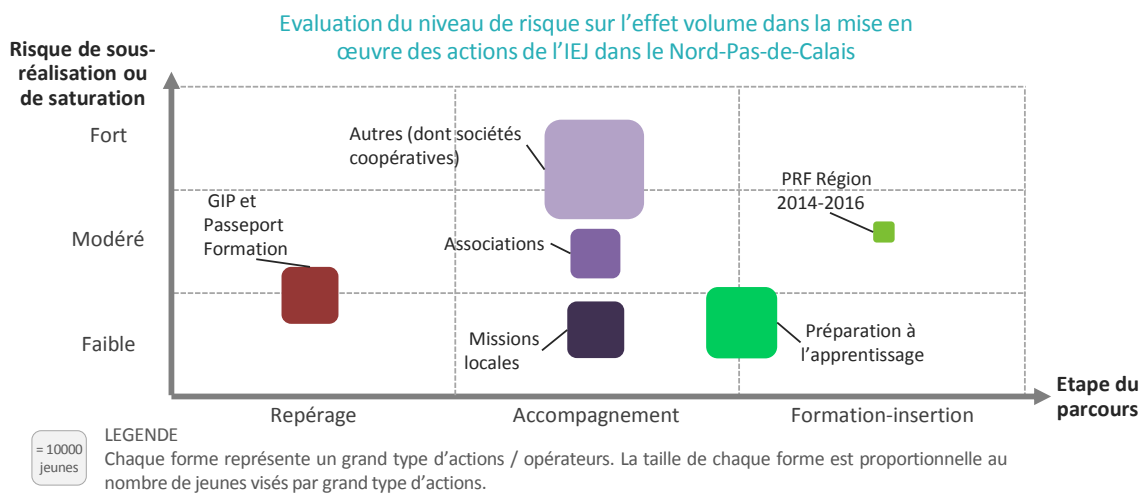
Bien que la plupart des acteurs rencontrés (annexe 2) n’ait pas remonté de risque majeur de sous-réalisation, l’effet volume attendu reste incertain à ce stade de la mise en œuvre. Deux risques pèsent, en effet, sur l’atteinte des objectifs de plusieurs actions :

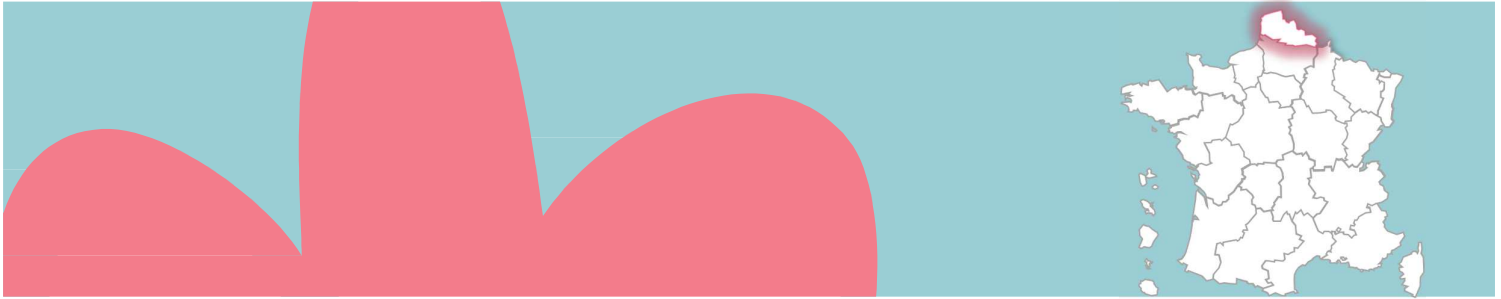
- Un **risque de saturation** sur l’abondement de l’IEJ sur le **PRF** ;
- Des **effets locaux de concurrence** entre opérateurs qui complexifient l’alimentation des dispositifs d’accompagnement portés par les sociétés coopératives et certaines associations ; ce qui est d’autant plus critique que leurs **objectifs** sont **très ambitieux**.

D’une part, l’abondement de l’enveloppe IEJ sur les actions de droit commun du Conseil Régional (PRF) rend difficile l’estimation fiable de l’effet volume à terme. En effet, les programmations antérieures du PRF prenaient déjà en charge la formation de jeunes NEETs et il s’agira de s’assurer que l’augmentation des places de formation dédiées aux NEETs s’accompagne d’une augmentation identique du nombre de jeunes formés. Sur cette action, un **risque de saturation** a également été **pointé par le Conseil régional** puisque le PRF couvre déjà une part importante de la population de jeunes demandeurs d’emploi et l’abondement de l’IEJ (15,4 M€) est relativement peu significatif sur un budget du PRF de l’ordre de 100 M€.

D’autre part, en ce qui concerne l’accompagnement renforcé proposé par les associations et les sociétés coopératives, des effets de concurrence localisés notamment dans les zones urbaines (ex. : métropole lilloise) jouent avec les acteurs du SPE (missions locales et Pôle Emploi) alors que ces porteurs dépendent, en partie, des acteurs du service public de l’emploi pour être mis en contact avec les jeunes. D’après les chiffres de Ma Démarche FSE, ce sont bien les deux types d’opérateurs qui présentent des états de réalisation les moins avancés (2 011 jeunes accueillis pour un objectif à 2017 de 50 019 participants). Il conviendrait, dans le cadre de l’animation du déploiement, de s’assurer de la pertinence des objectifs particulièrement élevés de ces actions (notamment pour Innovation Développement Formation).

La grille ci-dessous synthétise ces éléments d’appréciation du risque pesant sur l’effet volume (sous-réalisation, saturation de financements) des actions pour lesquelles cette appréciation a été suffisamment corroborée lors des rencontres terrain (cf. annexe 2).





3.2 Quels premiers résultats sur la recherche de novation et de diversification des actions au service d'une meilleure insertion des jeunes dans l'emploi ?

3.2.1 Tout comme pour l'effet volume attendu, l'ambition de l'IEJ en termes « d'innovation » est affirmée dans le Nord-Pas-de-Calais

Le **PO national** précise que « cette ressource exceptionnelle [ndlr. l'IEJ] permet aussi le **développement de dispositifs expérimentaux et innovants**, conformément à l'esprit du FSE » et que « les opérations innovantes et les opérations collectives sont à privilégier ». Le rôle de l'IEJ s'entend ainsi également comme un rôle **de novation, d'impulsion de nouveaux projets et de nouvelles modalités d'accompagnement** des jeunes (nouveaux opérateurs ou nouvelles actions). Le **PO régional** est **tout aussi explicite** quant à cette ambition. En effet, il stipule que « l'enjeu de réussite des actions doit passer par des approches nouvelles, innovantes » et que les solutions de rattachage passeront par « la multiplication des actions innovantes ». De plus, la procédure de sélection des projets pourra s'appuyer sur une « dimension d'innovation sociale », laissant bien par là la porte ouverte à des actions potentiellement plus nouvelles.

Plusieurs facteurs communs à tous les territoires éligibles à l'IEJ en France ont, toutefois, complexifié le développement de la novation et la diversification des actions, notamment les **contraintes qui tiennent à l'outil financier** (non-éligibilité de dépenses d'ingénierie de projet) **et au calendrier resserré** de mise en œuvre qui ont pu inciter à la sécurisation du volume des fonds programmés.

Les autorités de gestion de Nord-Pas-de-Calais, par le choix d'une **approche volontariste de mobilisation large** des opérateurs de la région, ont fait le choix de programmer l'IEJ en s'appuyant fortement sur la **logique d'un appel à projets, théoriquement favorable à la novation**. La moitié des territoires éligibles a bien lancé au moins un appel à projets en ce qui concerne le repérage et l'accompagnement. Quant au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, il fait partie des 8 Conseils Régionaux à avoir lancé au moins un appel à projets et compte parmi les 4 Conseils Régionaux à avoir lancé un appel à projets sur l'apprentissage (Aquitaine, Auvergne et Champagne-Ardenne).

Typologie des appels à projets (ouverts ou fléchés) lancés dans le Nord-Pas-de-Calais

PON AAP intégré « Repérage, accompagnement
 POR et apprentissage » ouvert tous opérateurs



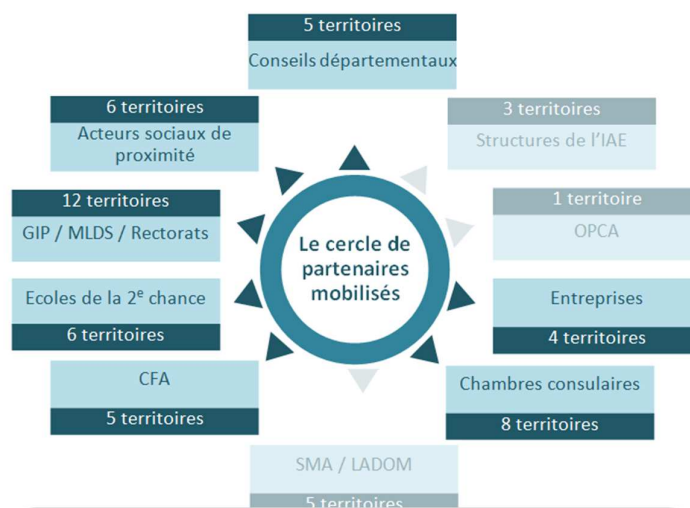
3.2.2 Dans les faits, les pratiques de la Direccte et du Conseil Régional confortent les porteurs existants mais ouvrent sur une diversification des actions

Dans le Nord-Pas-de-Calais, à travers l'appel à projets commun et non fléché vers des opérateurs spécifiques, la programmation a bien été pensée comme étant ouverte. Dans les faits, ce sont **principalement les opérateurs habituels** et qui ont fait leurs preuves qui ont été mobilisés sur le volet déconcentré du PO national et sur le PO régional. La logique d'intervention des autorités de gestion semble se concrétiser tout de même par un nombre élevé d'opérateurs (environ 70), un **cercle de partenariats large dans le Nord-Pas-de-Calais** mais une **faible représentation des « nouveaux » porteurs**. Seules quelques missions locales, quelques associations et l'entreprise POP étaient absentes de la programmation 2007-2013 du FSE pour le PO national.

En matière d'opérations, l'IEJ contribue à financer des **actions préexistantes ou pressenties** et des **actions plus novatrices**. Dans un contexte budgétaire contraint, l'IEJ contribue à maintenir des actions préexistantes ou à développer des actions pressenties. Du côté du volet déconcentré du PO national, l'IEJ permet de capitaliser sur le cœur de métier et le portefeuille d'activités préexistants des structures pour l'enrichir. Le **CCAS de la ville de Carvin** a développé depuis plusieurs années un programme spécifique de repérage, d'accompagnement et de soutien des jeunes NEETS les plus en difficulté que l'IEJ permet de maintenir et de développer. Du côté du Conseil régional, **l'expérimentation d'un sas préparatoire à l'apprentissage au sein des CFA** était pressentie sur le FSE suite au renforcement de leurs missions d'accompagnement par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Enfin, l'IEJ intervient en appui de nouvelles actions. Créée en juillet 2015, **POP** est une entreprise en cours d'agrément Economie Solidaire et Sociale qui est soutenue par l'IEJ dans le cadre d'un **nouveau programme d'accompagnement vers l'acquisition d'un socle de compétences numériques**.

Ces différents exemples d'apport conjonctuel de fonds bénéficiant à des actions d'échelle structurelle ou du moins significative soulignent le décalage entre le caractère structurel des actions qui ont émergé ou qui sont montées en charge et le caractère conjonctuel de l'outil IEJ. Se pose ainsi la **question de la pérennisation post-IEJ de ces actions** (ex. : quel avenir et quel financement pour le dispositif NOE du CCAS de Carvin ou pour le sas préparatoire à l'apprentissage du CFA BTP ?). Alors que les autorités de gestion se sont attachées à sécuriser la programmation en mobilisant des acteurs ayant la trésorerie et les capacités de gestion suffisantes pour les fonds européens, l'IEJ pourrait engendrer des difficultés financières pour les porteurs de ce type d'actions, une fois le programme clos.

Typologie non exhaustive des opérateurs mobilisés dans le Nord-Pas-de-Calais



Action	Programme d'accompagnement des jeunes NEET vers la montée en compétences numériques
Opérateurs	POP
Montant FSE-IEJ programmé	0,7 M€ de fonds FSE-IEJ (2% de la prog. du volet déconcentré)
Description de l'action	<p><i>Ce programme vise à donner à l'ensemble des participants un "socle numérique" solide visant un retour à l'emploi ou une création d'activité.</i></p> <p><i>Ce programme se décompose en une première phase de 4 mois composée des modules de modules d'accompagnement à l'emploi et à la formation, d'acquisitions de compétences numériques et d'accompagnement professionnel.</i></p> <p><i>La seconde phase de 2 mois est construite afin de renforcer les compétences numériques, du renforcement des liens avec le réseau professionnel, du renforcement de la recherche de solutions de parcours de formation ou vers l'entrepreneuriat.</i></p> <p><i>La troisième phase de 2 mois complète le parcours et est dédiée au suivi du projet individuel et au bilan.</i></p> <p><i>Tout au long du programme, POP travaille avec l'association E-MMA qui milite pour la mixité dans le monde de l'informatique (sensibilisation des jeunes, marrainage des jeunes femmes du programme).</i></p>



3.3 En quoi l'IEJ a-t-elle pu contribuer à apporter une réponse plus qualitative aux jeunes NEETs ?

3.3.1 Si le ciblage de l'IEJ sur des dispositifs proposant un accompagnement de qualité est un objectif du PO national, il l'est aussi pour le PO régional dans le Nord-Pas-de-Calais

Lors du cadrage de la mise en œuvre de l'IEJ, les autorités de gestion ont manifesté leur **volonté de renforcer qualitativement l'offre d'accompagnement** à destination des jeunes. Le **PO régional** évoque ce renforcement qualitatif à travers « le renforcement de démarches intéressantes trop peu développées jusqu'alors » et les « parcours personnalisés jusqu'à la signature de l'apprentissage » [4]. Ce parti pris se retrouve également décliné dans les objectifs du **PO national** : « Les crédits alloués à la France au titre de l'IEJ seront mobilisés pour le renforcement de l'activation et de l'intervention précoce, ainsi que [...] l'activation des jeunes à travers l'accompagnement renforcé et la formation » [13].

Près de 80% des fonds IEJ programmés le sont sur des **actions d'accompagnement renforcé** dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces actions représentent **96% des fonds programmés sur le PO national** dans le Nord-Pas-de-Calais (entre 70% et 80% des fonds programmés sur le PO national en France) via les missions locales, les associations et sociétés coopératives et **62% sur le PO régional** (environ 20% sur les PO régionaux en moyenne) via les acteurs mobilisés sur les parcours vers l'apprentissage [15] [16]. Cette approche qualitative de l'accompagnement a été favorisée par la **démarche de mobilisation large des opérateurs dans la programmation à des fins de renforcement voire de développement de leurs actions** (cf. annexe 6.1). Les autorités de gestion ont d'ailleurs relayé l'appel à projets « Priorité à l'autonomie » qui prévoit, entre autres, des actions d'entretien de diagnostic avec le jeune et des actions d'accompagnement social et professionnel (redynamisation par l'approche collective, formalisation d'un socle de compétences, mises en situation professionnelle).

Dans le prolongement des **tendances actuelles d'individualisation des parcours d'insertion**, les actions programmées dans le Nord-Pas-de-Calais visent l'amélioration et l'enrichissement de l'offre de services d'accompagnement. Les autorités de gestion ont ainsi permis aux opérateurs de **renforcer ou d'ajouter des actions à leur boîte à outils** via différents leviers :

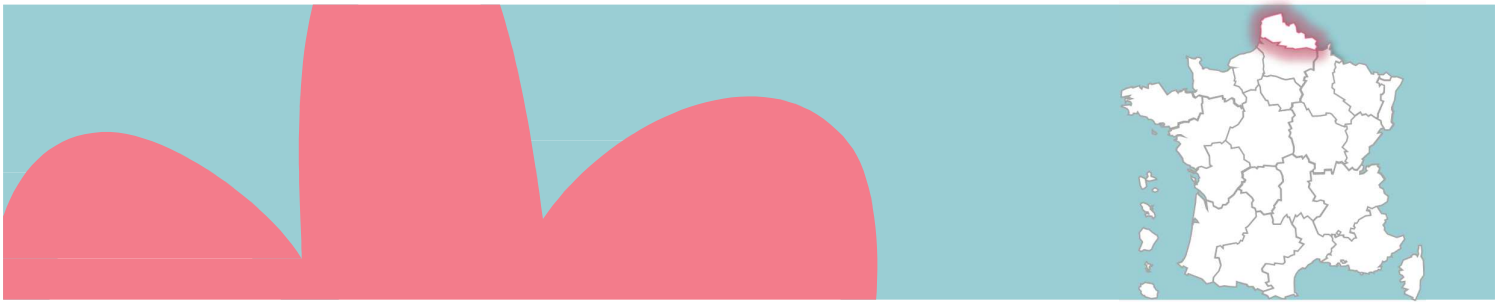
- **L'intensification de la relation conseiller-jeune** en mettant en place des référents dédiés, ayant la charge d'un portefeuille limité de jeunes à accompagner ;
- Le **renforcement de la dynamique « ateliers collectifs / entretiens individuels »** en misant souvent sur une alternance des séquences collectives (valorisation, dynamisation) et des temps individuels (sur-mesure et personnalisation de l'accompagnement) ;
- La **démultiplication des mises en situation professionnelles** : les actions financées dans le cadre de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais s'appuient également sur le recours aux périodes d'immersion en entreprise, dans la perspective à la fois de favoriser l'acquisition des « codes professionnels » mais aussi de travailler le projet professionnel des jeunes ;
- **L'enrichissement thématique de l'accompagnement** pour faciliter la remobilisation (ex. : maîtrise des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication, etc.), et donc une approche de l'insertion à la fois sur le registre professionnel, mais aussi social, culturel, personnel (ex. : dispositif NOE du CCAS de Carvin avec les actions de remobilisation par le sport ; programme proposé par POP sur les compétences numériques).
- Le maillage des actions d'accompagnement avec la **prise en charge et de la levée des freins à l'insertion** (ex. : accompagnement vers l'apprentissage de l'AGCSC Belencontre-Phalempins soutenue par l'IEJ, la structure pouvant proposer par ailleurs un appui et un soutien à la parentalité, des actions collectives familles, etc.).

3.3.2 L'IEJ a effectivement constitué un renfort de moyens pour beaucoup d'opérateurs au service d'une amélioration de la qualité de l'accompagnement




► Un renfort en ETP dédiés aux jeunes pour nombre de structures



Cette plus-value qualitative se concrétise sur le terrain (dans les missions locales notamment) à travers une approche en « **ETP dédiés** » favorisant bien l'intensification de la relation conseiller - jeune avec un référent dédié, le renforcement de la dynamique « ateliers collectifs / entretiens individuels » et la démultiplication des mises en situation professionnelles.

Sont détaillées ci-dessous deux exemples d'actions où l'IEJ a constitué un renfort de moyens humains dédiés aux jeunes :



- Le dispositif d'accompagnement renforcé voire intensif du **GIP Réussir en Sambre Avesnois** ;
- Le développement et l'accompagnement de l'apprentissage de la **Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat**.

Action	<i>Coaching intensif vers l'emploi en Sambre Avesnois</i>	
Opérateurs	<i>GIP Réussir en Sambre Avesnois</i>	
Montant FSE-IEJ programmé	<i>1,1 M€ de fonds FSE-IEJ (3% de la prog. du volet déconcentré)</i>	
Description de l'action	<i>Les participants sont présents 3 demi-journées par semaine et ont un plan d'action individuel à réaliser pour la semaine suivante, de même qu'ils participeront une journée par semaine à l'une des 3 thématiques (sport, culture, NTIC) dans lesquelles ils pratiquent une discipline et construisent un projet collectif restitué au terme des 4 mois, sous forme d'un évènement</i>	
Modalités de renfort	<i>• Renforcement d'un coach-conseiller dans chacune des 6 antennes pour planifier l'ensemble des demi-journées avec l'aide de prestataires</i>	
Résultats (nov. 2015)	<i>• 82 jeunes entrés dans le dispositif • Environ 20 sorties vers l'emploi ou une formation et 17 abandons</i>	

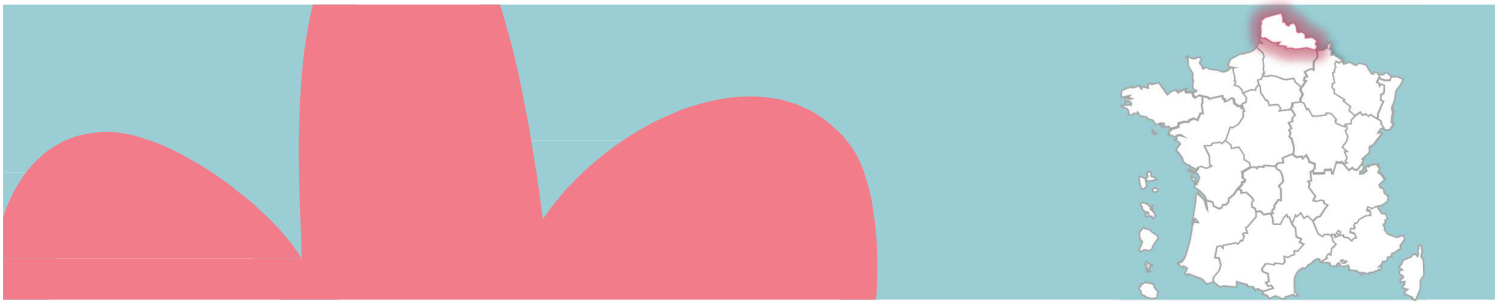
Action	<i>Accompagnement vers l'apprentissage</i>	
Opérateurs	<i>Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat</i>	
Montant FSE-IEJ programmé	<i>nc</i>	
Description de l'action	<i>• Définition et validation du projet professionnel à partir d'enquêtes métiers, d'immersion en CFA et de rencontres avec des entreprises • Travail sur l'employabilité (ateliers TRE, simulation d'entretien) • Mise en relation avec les entreprises sur la base d'un travail de veille réalisé par les conseillers</i>	
Modalités de renfort	<i>• Recrutement de 38 conseillers pour couvrir et coordonner l'action sur les territoires</i>	
Résultats (nov. 2015)	<i>• 1 800 jeunes entrés • 874 sorties vers l'emploi ou une formation (dont 571 vers l'apprentissage)</i>	

► **Un renouvellement des modalités d'accompagnement ou une mobilisation de modes d'accompagnement moins conventionnels**

L'IEJ semble aussi contribuer à **renouveler les modalités d'accompagnement des jeunes ou du moins à en améliorer la qualité ou le maillage** (prise en charge des freins sociaux à la reprise d'un parcours d'insertion, remobilisation par le sport, etc.) avec de premiers résultats encourageants constatés sur le terrain.

Sont détaillées ci-après deux exemples d'actions où l'IEJ a permis un renouvellement des modalités d'accompagnement ou un meilleur maillage entre action d'accompagnement et prise en charge de freins à l'insertion :

- Le dispositif **Nouvel Objectif Emploi – NOE du CCAS de Carvin** ;
- Le dispositif **Accompagnement Vers l'Apprentissage (AVA)** de l'AGCSC Belencontre-Phalempins.



Action	Nouvel Objectif Emploi - NOE	
Opérateurs	CCAS de Carvin	
Montant FSE-IEJ programmé	0,2 M€ de fonds FSE-IEJ (1% de la prog. du volet déconcentré)	
Description de l'action	<p>Le projet « Dispositif Nouvel Objectif Emploi » est un programme d'accompagnement renforcé vers l'emploi, l'alternance, la formation qualifiante intégrant une approche globale de l'insertion : dimension sociale et professionnelle, conformément à la palette de compétences et de métiers développés par le CCAS. Pour repérer et détecter les jeunes, le CCAS mise sur un réseau de partenaires « détecteurs » (ex. : éducateurs spécialisés sur le terrain). Au cours de l'accompagnement, le jeune est accompagné par une équipe d'opérateurs d'insertion sociale et professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, diagnostic et engagement contractualisé • Définition et construction du projet professionnel • Validation du projet et immersion en entreprise • Positionnement et sécurisation à l'emploi et formation • Action transversale de redynamisation personnelle par le sport notamment 	
Résultats (nov. 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • 170 jeunes repérés • 80 jeunes ont signé un contrat d'engagement réciproque 	

Action	Accompagnement Vers l'Apprentissage - AVA	
Opérateurs	AGCSC Belencontre-Phalempins	
Montant FSE-IEJ programmé	0,3 M€ de fonds FSE-IEJ (1% de la prog. du volet déconcentré)	
Description de l'action	<p>AVA vise à favoriser l'accès des jeunes NEET à l'apprentissage dans le cadre du projet Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) par le biais d'un accompagnement individualisé et / ou collectif tout en tenant compte des besoins à la fois des jeunes et des entreprises. L'Association de Gestion des Centres Socioculturels de Belencontre et des Phalempins mène de manière récurrente des actions qui peuvent se mailler avec l'AVA : halte-garderie pour l'accueil et la socialisation des enfants de moins de trois ans, mise en place d'ateliers à destination d'adultes (ateliers sportifs, culturels ou encore artistiques), projets d'appui et de soutien à la parentalité, actions collectives familles, projet éducatif à destination de la jeunesse qui s'oriente vers l'éducation à la santé, la sensibilisation à la citoyenneté, l'ouverture culturelle, etc.</p>	
Résultats (nov. 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • 35 jeunes accompagnés de sept. à novembre 2015 • 3 contrats d'apprentissage signés 	

3.4 L'IEJ a-t-elle favorisé une plus grande sécurisation du parcours des jeunes NEETs ?

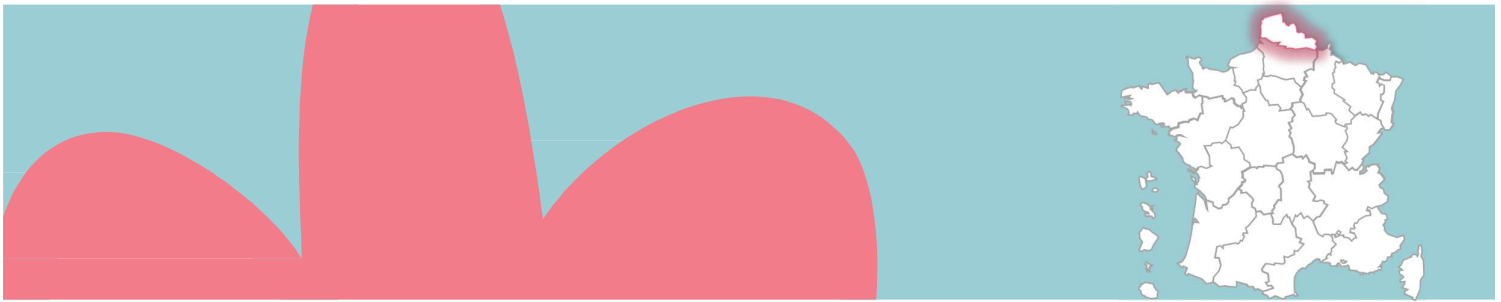
3.4.1 La notion de « parcours des jeunes » est pensée dans la mise en œuvre de l'IEJ bien que l'ampleur des crédits et le nombre d'acteurs mobilisés en complexifient la construction notamment sur le PO national

Dans l'IEJ telle que mise en place en France, la notion de parcours recouvre différentes acceptations :

- Le soutien à des dispositifs de parcours intégrés du jeune depuis le repérage jusqu'à l'emploi ;
- Le soutien à des actions visant à réduire les ruptures de parcours et les temps de latence dans les parcours ;
- La construction d'un parcours du jeune en articulant plusieurs dispositifs, du repérage à la mise en emploi, certains financés par l'IEJ (PO national ou régional) et d'autres par des crédits nationaux.

Dans le PO régional, la notion de parcours est pensée dès le diagnostic : « le taux de rupture en apprentissage est de 28% ». De ce constat, découlent les axes d'intervention du PO régional sur le parcours « proposer un parcours personnalisé jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage [...] et le renforcement des sas préparatoires à l'apprentissage » [4]. Les 3 séquences (repérage, accompagnement, formation-insertion) sont décrites dans le PO national comme différentes étapes d'un parcours d'insertion : « Le programme opérationnel [...] vise à proposer aux jeunes NEET, [...], des solutions d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage. Il articule ainsi un parcours d'insertion autour de trois temps forts dans lesquels s'inscrivent les actions soutenues par l'IEJ » [13].

En lien avec leur démarche de programmation volontariste de construction de l'offre (cf. annexe 6.1.), les autorités de gestion dans le Nord-Pas-de-Calais et notamment le Conseil Régional ont été attentives à cette logique de parcours pendant la programmation. Cependant, l'ampleur de l'enveloppe à programmer et le nombre d'acteurs mobilisés sur l'accompagnement en ont complexifié le développement et la lisibilité.



Du côté de la **Directcte**, cette attention a favorisé l'émergence d'un parcours intégré et articulé pour les jeunes décrocheurs. Ainsi, le GIP académique propose un dispositif en 2 phases : la première consistant en un renforcement des effectifs des Plateformes de Soutien et d'Appui aux Décrocheurs sur les années 2014 et 2015 et la seconde ayant vocation à offrir des actions de remobilisation et d'accompagnement. Cette action est également en lien avec les autres dispositifs d'accompagnement soutenus par l'IEJ et les dispositifs de droit commun. En revanche, la régulation et le maillage entre les différentes actions positionnées sur l'accompagnement renforcé ne semblent pas avoir été réellement anticipés (ex. : entre le SPE et les structures associatives ou coopératives). Du côté du **Conseil Régional**, les actions programmées s'attachent bien à **sécuriser les parcours vers l'apprentissage et à mieux articuler les actions d'accompagnement et de formation en apprentissage**. C'est le cas de l'ensemble des actions prévues par le PO régional sur l'apprentissage (cf. ci-contre). En revanche, les opérateurs ont tenu à souligner l'**absence de soutien au suivi du jeune une fois son parcours de préparation à l'apprentissage achevé**.

Type d'action	Accompagnement vers l'apprentissage via des offres diverses de parcours d'orientation, d'accompagnement et de préparation à l'apprentissage	
Type d'opérateur	Associations, CFA, E2C, chambres consulaires	
Montant FSE-IEJ programmé	25 030 000 M€ de fonds FSE-IEJ (62% du PO régional)	
Description des actions	Développement et renforcement d'une offre régionale de parcours vers l'apprentissage à travers une mobilisation large d'acteurs sur des actions d'accompagnement et de préparation à l'apprentissage via des sas adaptés pour le public de jeunes NEETs (activation d'aides individuelles, circuits courts jeunes-entreprises, etc.)	

Force est de constater que l'ambition de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais en matière de sécurisation du parcours s'inscrit, au final, dans les trois acceptations de la notion de parcours :

- Le soutien, bien que marginal, à des dispositifs de parcours intégrés du jeune (ex. : GIP académique ou CFA BTP) ;
- Le **soutien à des actions visant à réduire les ruptures de parcours** et à **articuler les dispositifs d'accompagnement** notamment dans l'optique d'un parcours vers l'apprentissage (ex. : sas préparatoire à l'apprentissage).

3.4.2 Les autorités de gestion ont mis en place un co-portage de l'IEJ abouti sur les phases de conception et de programmation qui mériterait d'être étendu à l'animation territoriale pour garantir l'articulation entre les bénéficiaires des PO, qui demeure difficile

► Les autorités de gestion ont assuré un co-portage de l'IEJ dans sa conception régionale et sa programmation

Comme évoqué dans la section 2, les autorités de gestion se sont **mobilisées conjointement pour définir une stratégie d'intervention de l'IEJ et pour communiquer** les finalités et modalités de mise en œuvre de l'IEJ auprès des acteurs sur leur territoire. Elles ont également mené un travail très apprécié d'appui aux opérateurs dans le cadre de la constitution des dossiers de subventions, aidées notamment par le C2RP (assistance technique du FSE) pour les opérateurs du PO national volet déconcentré.

En Nord-Pas-de-Calais, la coordination entre actions a fait l'objet d'un **travail amont pour aller au-delà de la simple séparation des champs d'actions via les lignes de partage**. En témoigne la formalisation d'un Plan d'Action Régional détaillé et la mise en œuvre d'un appel à projets commun. C'est en ce sens que la coordination Etat-Région dans le Nord-Pas-de-Calais est la plus aboutie au regard des territoires mobilisés sur l'IEJ et qu'elle s'inscrit dans le modèle « co-construit » et « co-porté » (cf. annexe 6.2).

► Comme dans la quasi-totalité des territoires, l'animation territoriale a eu peu de temps pour se développer

L'animation **territoriale**, une fois les actions effectivement programmées et déployées, a eu peu de temps pour se développer et se fait majoritairement informellement en bilatérale « action par action », « opérateur par opérateur » parfois même à l'initiative des opérateurs dans le cadre de leur COPIL. Globalement, il apparaît que le modèle de coordination et de pilotage mis en place sur la programmation **mériterait d'être étendu à l'animation territoriale** car elle demeure très peu structurée et moins coordonnée entre les autorités de gestion.

Ce **défait d'animation** engendre d'ores et déjà des **risques pour le déploiement des actions au service d'une sécurisation des parcours** :



- Des dispositifs positionnés sur le segment « accompagnement » pouvant se recouper au lieu de s'articuler engendrant des phénomènes de concurrence entre opérateurs ou d'opérateurs en « angle mort » pour les prescripteurs (ex. : articulation entre les structures associatives et coopératives d'une part et Pôle Emploi et les missions locales d'autre part) ;
- Un manque de fluidité des transitions entre les actions d'accompagnement et de préparation à l'apprentissage (entre le SPE et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat par exemple).

3.4.3 Les parcours intégrés et articulés et la sécurisation des parcours des jeunes se mettent en place progressivement dans le Nord-Pas-de-Calais

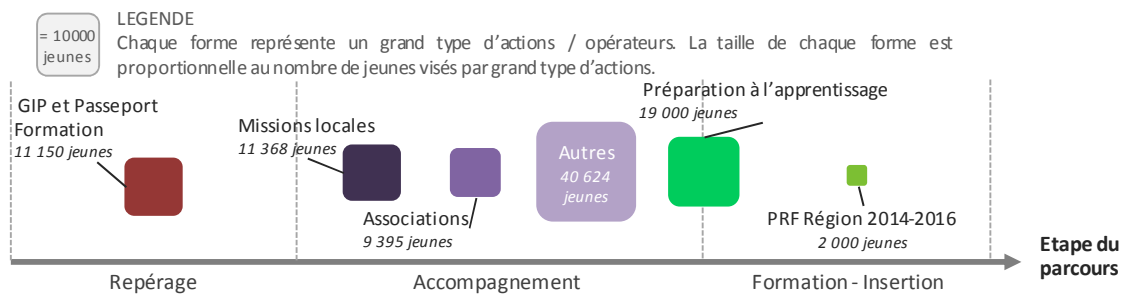
► Les parcours intégrés et articulés s'amorcent progressivement dans le Nord-Pas-de-Calais

Les 2 principaux exemples de parcours intégrés se sont bien mis en place :

- La première phase 2014-2015 de l'action du GIP académique a atteint 46% de son objectif de réalisation selon Ma Démarche FSE (données non exhaustives du fait du temps de saisie des participants) alors que la seconde phase devrait se mettre en place début 2016 ;
- Le dispositif « Clés en main pour l'apprentissage » a accueilli 166 jeunes pour 73 signatures de contrats d'apprentissage fin novembre 2015 et 8 autres sorties vers l'emploi ou une formation ; l'objectif à fin 2015 étant de 95 sorties vers l'emploi ou une formation.

En ce qui concerne les parcours articulés, la programmation des autorités de gestion a créé des **conditions relativement favorables à l'articulation des actions entre elles**. La distribution des « capacités d'accueil » sur les grandes étapes du parcours (repérage, accompagnement, formation-insertion) pourrait permettre la mise en œuvre de **parcours relativement fluides jusqu'à l'entrée en formation ou en apprentissage** entre 2015 et 2017 (11 150 « places » sur le repérage, environ 60 000 « places » sur des actions d'accompagnement). La plupart des jeunes nouvellement repérés devraient ainsi pouvoir **cumuler une action de repérage, une autre d'accompagnement et de formation-insertion** ou basculer vers l'offre de formation-insertion de droit commun. En revanche, le dimensionnement des actions d'accompagnement renforcé global confirme les risques de concurrence entre opérateurs sur ce type d'actions.

Nombre de participants cibles des actions programmées en fonction de leur positionnement sur les grandes étapes du parcours [17][18]

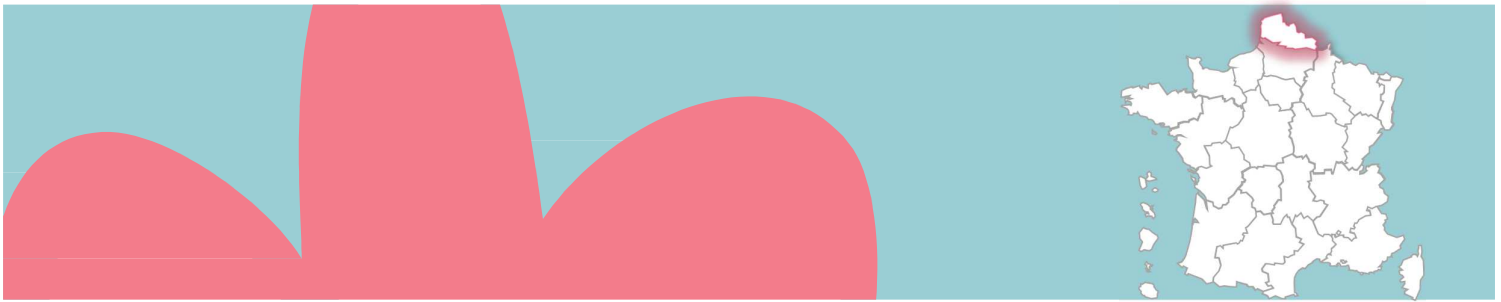


Les **parcours articulés entre actions de repérage et d'accompagnement s'enclenchent plutôt timidement** pour le moment :

- La phase 1 de l'action du GIP soutenue par l'IEJ a, ainsi, orienté 22 jeunes vers l'accompagnement renforcé des missions locales, 12 jeunes vers les structures associatives et 3 jeunes vers les sociétés coopératives ;
- Le maillage entre actions d'accompagnement est bien marginal, semblant ainsi confirmer les phénomènes de concurrence plutôt que la complémentarité : seuls 11 jeunes ont cumulé une action d'accompagnement d'une mission locale et d'une association.

En l'absence de données consolidées sur les participants du PO régional, l'articulation effective entre dispositifs d'accompagnement et d'accompagnement vers l'apprentissage ne peut être mesurée.

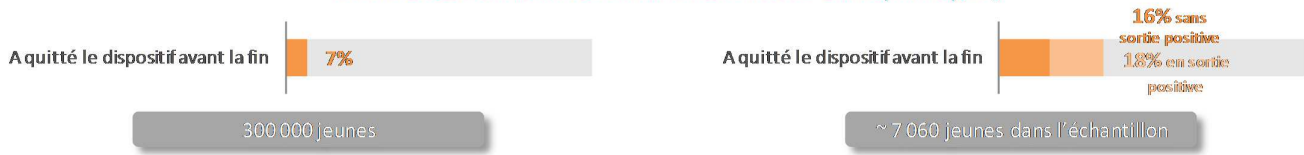
► Les 1^{ers} résultats sont relativement encourageants en matière de sécurisation des parcours



Sur le PO régional, bien que le suivi du jeune post-signature manque pour bien sécuriser le parcours, les **premiers résultats de participation** relevés **sur les sas préparatoires à l'apprentissage** sont **encourageants** : CFA BTP (166 jeunes entrés et 73 contrats d'apprentissage signés sur 109 sorties), Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (1 800 jeunes entrés et 571 contrats d'apprentissage signés), AGCSC Belencontre-Phalempins (25 jeunes accompagnés et 3 contrats d'apprentissage au cours des 2 premiers mois).

Sur le PO national, le début d'articulation des actions entre elles dans le Nord-Pas-de-Calais pourrait potentiellement contribuer à une sécurisation des parcours. Le taux d'abandon en cours de dispositif sans sortie vers l'emploi ou une formation est, en effet, plus élevé que les prévisions d'abandon du PO mais plus faible qu'au niveau national (16% contre 20% en moyenne sur le PO national). Ces résultats restent à interpréter avec prudence compte tenu de la taille faible de l'échantillon pour lequel la situation de sortie est renseignée.

Objectifs en matière d'abandon des participants sur le PO national (gauche) [13] et état des lieux des abandons réels des participants sur le volet déconcentré du PON dans le Nord-Pas-de-Calais (droite) [17]

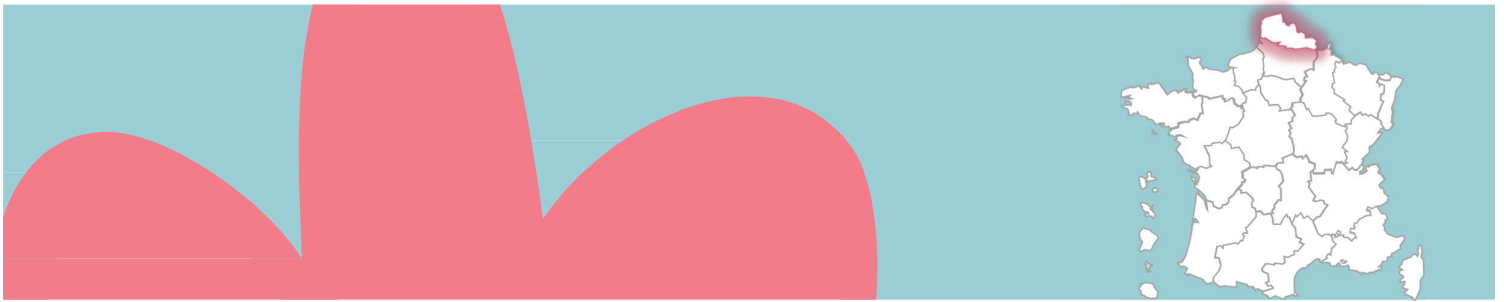


In fine, les parcours et leur sécurisation demeurent complexes à mettre en œuvre. La fluidité et la sécurisation des parcours (ex. du repérage à l'accompagnement, de l'accompagnement à l'apprentissage) **dépendra du renforcement de l'animation territoriale du déploiement**, le pilotage territorial dans le Nord-Pas-de-Calais soulevant, comme dans la totalité des territoires éligibles à l'IEJ en France la question du « **chef d'orchestre** » ou du « **chef de file** » dans la **régulation et le maillage de l'offre** destinée à ce public de jeunes NEETS.



SECTION 4

Réponse aux questions évaluatives et recommandations pour la
poursuite de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais



4.1 De par les premiers impacts de l'IEJ (effet volume, qualité, parcours) contribuant à l'insertion professionnelle, l'IEJ constitue un élément de réponse à l'urgence de la situation des jeunes NEETs dans le Nord-Pas-de-Calais

4.1.1 Les choix volontaristes de mise en œuvre de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais font écho aux principaux enjeux régionaux (décrochage scolaire, qualification, apprentissage) et contribuent, à leur échelle, à la réalisation des objectifs stratégiques de l'IEJ

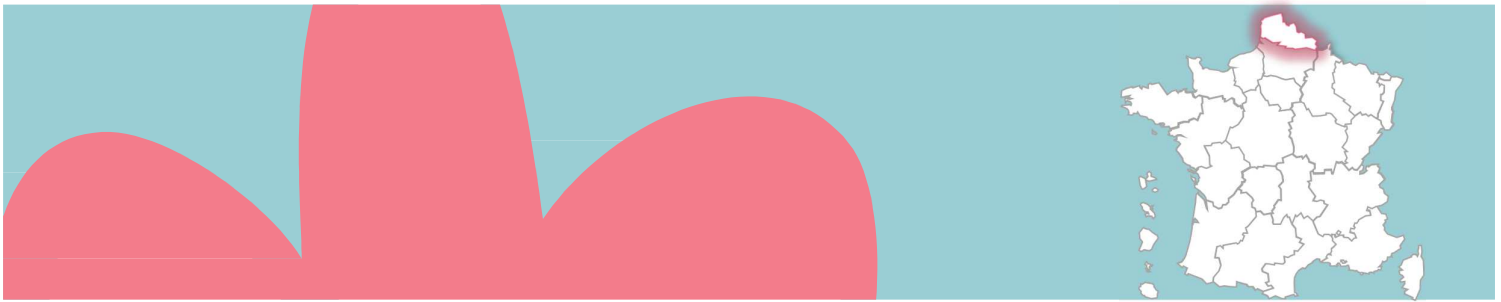
Les choix de mise en œuvre de l'IEJ **répondent aux enjeux spécifiques de la région (section 1)**. Dans un contexte de sous-représentation et de **ralentissement de l'apprentissage** (-5% de signatures de contrats d'apprentissage entre 2013-2014), le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a fortement misé sur l'IEJ pour relancer les signatures de contrats d'apprentissage avec plus de 60% des fonds du PO régional qui y sont consacrés. Le renforcement des actions de repérage des décrocheurs et l'ouverture de places supplémentaires sur le PRF sont autant de facteurs qui font **écho aux problématiques de qualification** rencontrées dans le Nord-Pas-de-Calais (taux de décrochage scolaire supérieurs à la moyenne nationale et niveau de qualification inférieur à la moyenne nationale). Par ailleurs, l'association d'acteurs sociaux de proximité (AGCSC, CCAS et à terme Conseils Départementaux) constitue un vrai « plus » dans le repérage et la levée de freins à l'insertion par rapport à d'autres régions. Enfin, la mobilisation de nombreuses missions locales et d'un tissu associatif et coopératif large contribue à assurer un certain **équilibre infrarégional de l'intervention de l'IEJ** dans un contexte où le Pas-de-Calais semble un peu plus touché par un recul du marché de l'emploi.

En revanche, l'IEJ n'intervient **que marginalement sur la création d'activités** dans un contexte où le marché de l'emploi reste fragile et ne mobilise directement qu'une faible part des CFA de la région, acteurs pourtant structurants en matière d'apprentissage.

Pour rappel, la Garantie européenne pour la jeunesse, telle qu'elle a été pensée par l'Union européenne, revêt deux ambitions principales : un principe de **prise en charge « précoce »** et un principe de « **qualité** » des **offres proposées** aux jeunes. Les partis pris du plan français de mise en œuvre français pour répondre à cette Garantie sont multiples :

- « **Valorise[r] la palette de l'offre de service** française pour les jeunes ;
- **Tradui[re] la dynamique partenariale** de nature à garantir la cohérence et la complémentarité de la mise en œuvre de l'offre de service ;
- Porte[r] un engagement stratégique visant au **renforcement des solutions existantes** et à **l'activation de nouvelles démarches** d'accompagnement au profit des jeunes NEETs, avec une démarche de résultat. »

Force est de constater que l'IEJ a bien été mise en place dans le Nord-Pas-de-Calais dans la lignée de cette ambition. En effet, l'IEJ met bien en avant et **renforce l'offre de services territoriale existante** (renforcement du repérage des décrocheurs par le GIP académique et par les Conseils Départementaux à terme, renforcement de la qualité d'accompagnement en mission locale). Les choix initiaux de mise en œuvre démontrent aussi **l'attention particulière des autorités de gestion au développement de nouvelles actions et à l'articulation des actions IEJ entre elles** (notamment les sas de préparation vers l'apprentissage). Il s'agit désormais pour les autorités de gestion de renforcer l'animation territoriale du déploiement pour garantir la bonne coordination opérationnelle des acteurs.



4.1.2 Dans le Nord-Pas-de-Calais, les interventions réalisées avec le soutien de l'IEJ sont globalement cohérentes avec ce qui était prévu par les programmes opérationnels et devraient produire des effets importants au regard des autres régions

Les interventions effectivement mises en place grâce à l'IEJ sont **en cohérence avec ce qui était prévu par le PO national et le PO régional**.

La programmation fait bien écho aux 2 grands types d'actions prévues par le PO régional :

- « Proposer un parcours personnalisé jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- Proposer des solutions de raccrochage des NEETs vers l'apprentissage [...] et vers des actions de formations qualifiantes » [4].

Le **PO national** prévoyait, quant à lui, des actions visant à :

- « **Repérer** et offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes décrocheurs, aux jeunes qui quittent le système éducatif sans diplôme ou aux diplômés qui rencontrent des difficultés d'insertion sur le marché du travail » ;
- Et à « inscrire les jeunes NEET dans des **parcours d'accompagnement** qui les mettent en situation en milieu professionnel et en immersion » [10].

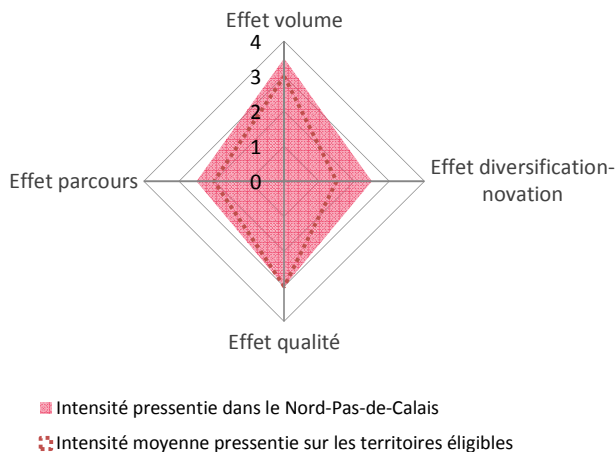
La Direccte a, ainsi, mobilisé d'une part les PSAD à travers le GIP FCIP sur le repérage des jeunes décrocheurs et d'autre part, le réseau régional de missions locales, le tissu associatif, des sociétés coopératives et quelques entreprises sur des actions d'accompagnement renforcé.

Demeurent, cependant, **2 points de travail** pour renforcer la cohérence entre PO et interventions programmées :

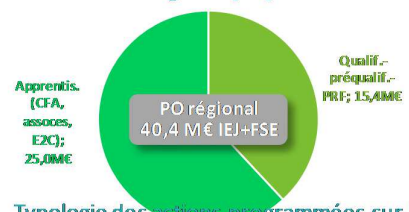
- La **sécurisation de la mobilisation des Conseils Départementaux** en matière de repérage, d'orientation et d'accompagnement des jeunes NEETs ;
- La **mobilisation de nouveaux CFA** sur les sas préparatoires à l'apprentissage.

Les approches volontaristes de programmation des autorités de gestion favorisent la production de 4 types d'impacts : volume, diversification, renforcement qualitatif et développement / sécurisation des parcours.

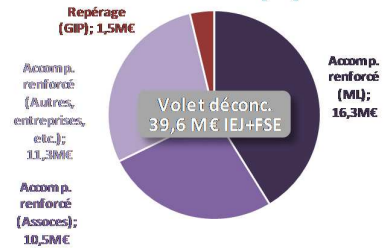
Evaluation qualitative de l'intensité pressentie des impacts de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais



Typologie des actions programmées sur le PO régional [16]



Typologie des actions programmées sur le volet déconcentré [15]



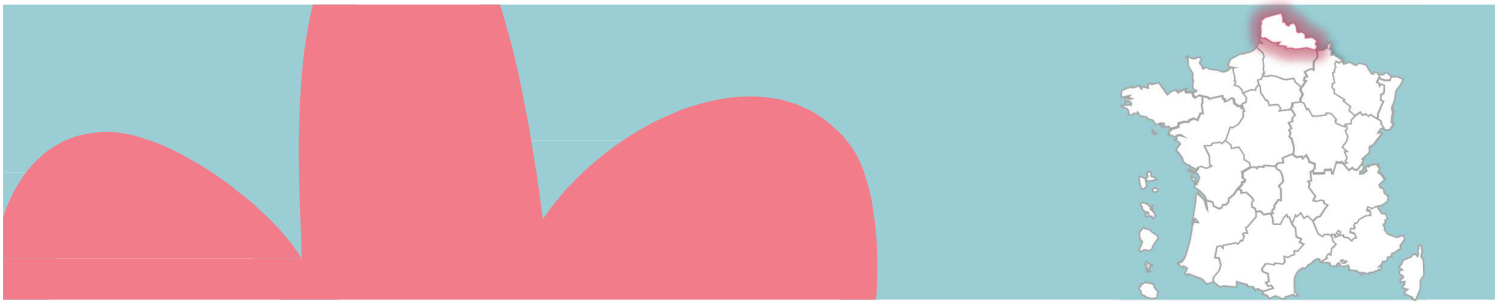
L'**intensité pressentie des impacts** semble d'ailleurs **importante** comparativement aux autres régions :

- Au regard des 74 000 jeunes NEETs de la région, les autorités de gestion, par leur approche volontariste de mobilisation des opérateurs, ont cherché à sécuriser un **effet levier important de l'IEJ sur le volume de jeunes pris en charge** fixé dans les PO (environ 93 000 jeunes). Il semble s'amorcer (près de 14 000 participants fin 2015 sur le volet déconcentré et le PRF 2014-2015) notamment auprès du GIP ou des missions locales mais est plus à la peine sur des dispositifs portés par d'autres acteurs (ex. : sociétés coopératives).
- L'IEJ contribue à la **diversification des actions de préparation à l'apprentissage** et



pourrait favoriser l'émergence de projets plus structurels en matière de repérage à travers les Conseils Départementaux.

- L'IEJ devrait également **renforcer la qualité des actions** à destination des jeunes (remobilisation ou accompagnement renforcé des jeunes).
- Enfin, le parcours des jeunes apparaît comme avoir été pensé notamment en ce qui concerne la **sécurisation du parcours vers l'apprentissage via des sas préparatoires**. La mise en place de parcours intégrés et/ou articulés est en cours et reste à soutenir sur le terrain.

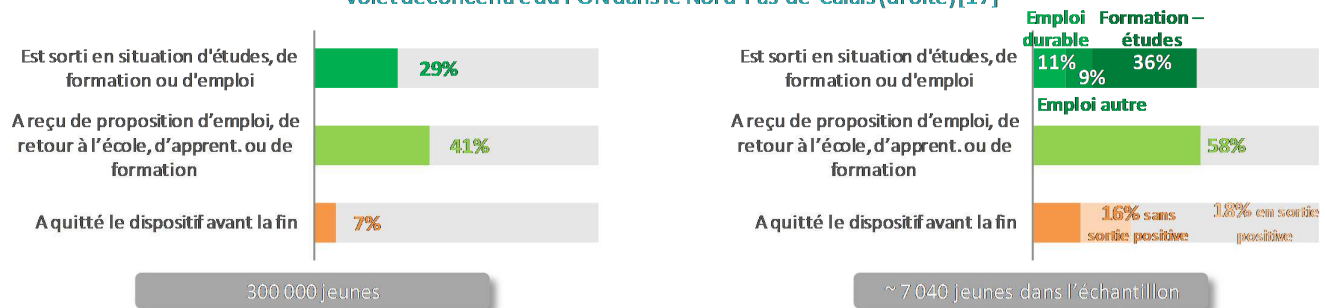


4.1.3 Sur l'échantillon d'environ 7 040 participants sortis des dispositifs, 1 083 (16%) ont abandonné en cours de parcours sans solution d'insertion, 4 009 (57%) ont quitté leur situation de NEET directement à la sortie des dispositifs alors que 1 939 restent sans solution d'insertion à l'issue des actions

Au 31 décembre 2015, les résultats en matière d'insertion apparaissent positifs au regard des objectifs fixés dans le cadre du PO national. A l'issue des actions du volet déconcentré soutenues par l'IEJ, les **taux de sortie vers l'emploi et vers la formation sont supérieurs aux objectifs fixés du PO national** avec 57% de sorties « positives » **et proches des taux constatés au niveau national avec un différentiel défavorable sur l'emploi durable dans le Nord-Pas-de-Calais** (31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études au niveau du PO national). Le parti pris des autorités de gestion sur le développement de l'apprentissage peut expliquer l'écart ainsi constaté sur les sorties vers l'emploi durable.

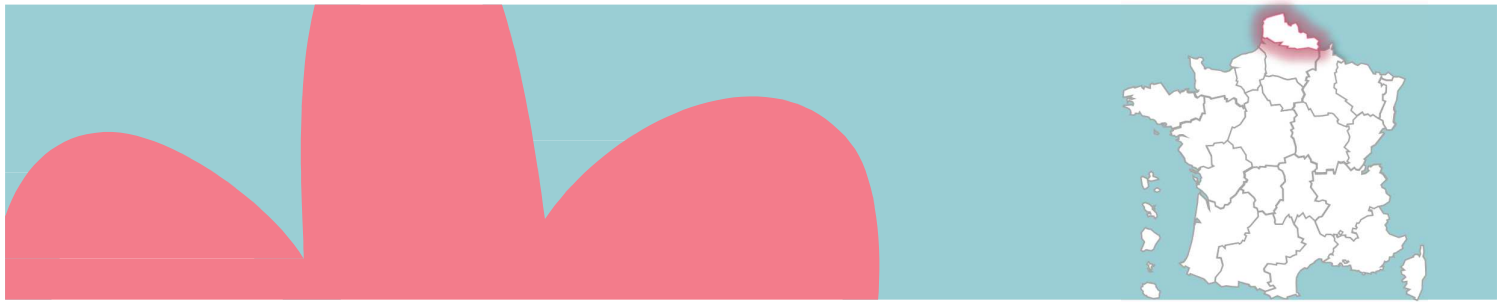
En revanche, le taux d'abandon en cours de dispositif sans solution d'insertion (16%) est plus faible que la moyenne sur le PO national (~20%) mais plus élevé que l'objectif du PO, posant la question de la possibilité de renforcer encore plus la sécurisation des parcours sur le PO national.

Objectifs en matière de sortie des participants sur le PO national (gauche) [13] et état des lieux des sorties réelles des participants sur le volet déconcentré du PON dans le Nord-Pas-de-Calais (droite)[17]



Ces analyses n'ont pas pu être réalisées sur les actions du PO régional en l'absence de base de données participants consolidée. Le RAMO 2016 devrait permettre de les compléter.

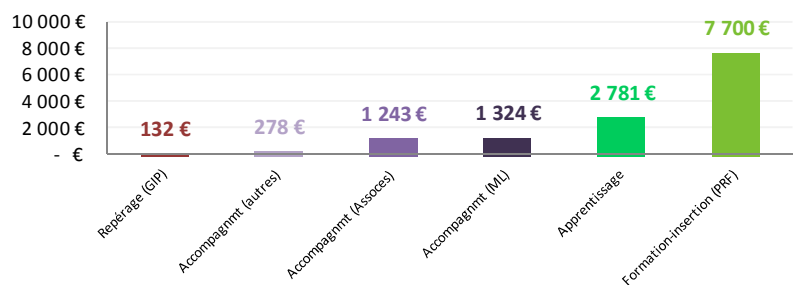
In fine, la **juste évaluation des résultats** dépend de la mise en place de **méthodologies contrefactuelles**. En effet, seule une évaluation contrefactuelle permettrait de répondre aux questions suivantes : Dans quelles mesures ces résultats sont-ils imputables exclusivement à l'IEJ et aux modalités renforcées de l'accompagnement ? Sur le public de participants, les résultats n'auraient-ils pas pu être atteints avec les dispositifs « classiques » ?



4.1.4 L'avancement du déploiement et l'éventail des données disponibles sur les résultats fin 2015 ne permettent de se prononcer sur le niveau d'efficacité des actions déployées dans le Nord-Pas-de-Calais

L'analyse du **coût prévisionnel des opérations par participant** (sur la base du nombre de jeunes cible et non effectivement pris en charge) révèle un **coût croissant par jeune des actions tout au long du parcours** (repérage, accompagnement et formation-insertion). Ce coût est globalement dans la moyenne de ce qui est constaté dans les autres régions (entre 1 500 et 2 000 € en moyenne par participant) avec un point de vigilance quant aux actions relatives à l'apprentissage et au PRF dont les coûts paraissent élevés. Cette analyse pose aussi la question d'une possible surévaluation du nombre de participants des actions d'accompagnement portés par les sociétés coopératives pour lesquelles le coût paraît faible comparativement aux missions locales par exemple. Cependant, ces éléments d'analyse confrontés aux 1^{ers} résultats présentés en 4.1.3. **ne permettent pas** du fait du volume faible de données à disposition sur les résultats et sur les moyens effectivement mobilisés d'aboutir à **des enseignements robustes quant à l'efficacité** des actions. A fortiori, l'efficacité des actions devra faire l'objet d'un approfondissement dans le cadre de l'**évaluation 2018**.

Analyse du coût prévisionnel des opérations par participant cible dans le Nord-Pas-de-Calais



4.1.5 Fin 2015, l'IEJ semble conforter la forte dynamique partenariale installée en matière de gouvernance locale des politiques en faveur de l'emploi des jeunes mais ne semble pas, pour le moment, produire d'impact structurel complémentaire majeur

Au 31 décembre 2015, l'IEJ touche un **public** ayant un **profil similaire** au public **pris en charge sur les dispositifs soutenus par l'IEJ à l'échelle nationale** ou au public **habituellement pris en charge par la mission de Lille** par exemple (dont des jeunes éloignés de l'emploi). L'atteinte de publics « nouveaux », non pris en charge jusqu'alors ou particulièrement éloignés de l'emploi demeure, fin 2015, difficilement observable. Cependant, ce constat pourrait éventuellement évoluer avec le déploiement des actions de repérage en lien avec les acteurs sociaux de proximité (Conseils Départementaux, clubs de prévention, etc.)

En outre, malgré les contraintes imposées par le calendrier de mise en œuvre et par les caractéristiques de l'outil IEJ, les autorités de gestion sont parvenues à **conforter la dynamique partenariale** entre elles au service du développement de parcours vers l'apprentissage et la formation. La fin de la programmation (et la mobilisation probable des Conseils Départementaux) et le développement de l'animation territoriale pourrait, d'ici 2017, étendre voire renouveler la dynamique partenariale locale dans le Nord-Pas-de-Calais au service d'une meilleure insertion des jeunes.

4.2 Recommandations pour la poursuite de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais

Cette sous-section évoque les recommandations qui découlent de cette évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais:

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Faisabilité – facilité d'atteinte				Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			--	-	+	++	Court terme (dès 2016 pour améliorer la mise en œuvre et optimiser les résultats)	Moyen terme (dans le cas d'un renouvellement de l'IEJ)



Approche de programmation	Direccte et Conseil Régional	Finaliser la programmation en investissant des actions qui permettraient de maximiser les impacts attendus et de répondre aux enjeux d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> Sécurisation de la mobilisation des Conseils Départementaux sur le repérage et l'orientation des jeunes NEETS Mobilisation de nouveaux CFA sur les sas préparatoires à l'apprentissage 		X	
		Capitaliser sur la mise en place de l'appel à projets commun dans la présente programmation pour inciter les opérateurs à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches concertées entre opérateurs ou intégrées dans le cadre d'une prochaine programmation			X
	Conseil Régional	Prévoir le soutien aux actions de sécurisation du parcours post-action (prise en charge du suivi à 3 et 6 mois par exemple) notamment du côté du Conseil Régional			X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018		X	X
Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional				X	
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (accompagnement réalisé par les structures associatives et sociétés coopératives) en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi)		X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 ^{ers} résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale en matière d'emploi durable) et mettre en place les plans d'actions adéquats	PO national	X	
			PO régional	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en mettant en place des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer du bon maillage des actions d'accompagnement renforcé entre elles		X	
	Direccte et Conseil Régional	Compte tenu du nombre d'opérateurs, anticiper la charge associée au contrôle de service fait notamment celle du volet déconcentré		X	

Correspondants de l'étude en Nord Pas de Calais:

Direccte : Stéphanie CALON, Cheffe de service FSE (stephanie.calon@direccte.gouv.fr)

Conseil régional : Véronique DELANNOY, Direction du Développement Durable de la Prospective et de l'Evaluation (veronique.delannoy@nordpasdecalaispicardie.fr)

SECTION 5

Annexes



Annexe 1 : Sources documentaires

- [1] Eurostat ; 2009-2014 ; <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>
- [2] INSEE, *Principaux indicateurs n°126*, juin 2015
- [3] Eurostat et OCDE in Institut Montaigne, *L'apprentissage, un vaccin contre le chômage des jeunes*, 2015, http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/etude_apprentissage.pdf
- [4] Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais ; *Programme Opérationnel FEDER-FSE-IEJ Nord-Pas-de-Calais 2014-2020* ; 2014
- [5] Insee, 2009-2014 ; <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>
- [6] Direccte Nord-Pas-de-Calais ; *Bilan des politiques de la Direccte Nord-Pas-de-Calais* ; 2014 ; <http://nord-pas-de-calais-picardie.direccte.gouv.fr/>
- [7] Mission locale de Lille, *Rapport d'activité 2014, 2015* ; http://mde-lille.fr/IMG/pdf/ML_2014_-_Rapportd_activite-BDef-2.pdf
- [8] Dares ; séries annuelles ; 2013-2014 ; <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/>
- [9] Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais; site internet institutionnel, 2015 ; http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/c_5206/jeunesse-apprentissage-lycees ; http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/c_5195/formations
- [10] ARF ; Observatoire des régions ; 2012 ; <http://www.arf.asso.fr/observatoire-des-politiques-regionales>
- [11] DRJSCS Nord-Pas-de-Calais ; site internet institutionnel ; 2015 ; <http://nord-pas-de-calais-picardie.drjscs.gouv.fr/>
- [12] DGEFP ; montage financier de l'IEJ en France ; 2015
- [13] DGEFP ; *Programme Opérationnel National IEJ* ; 2014
- [14] Etat, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais ; *Accord régional entre l'Etat et la région Nord-Pas-de-Calais sur les lignes de partage* ; 2015
- [15] DGEFP ; *Extraction Ma Démarche FSE de la base de programmation* ; 6 janvier 2016 (cf. annexe 4)
- [16] Conseil Régional du Nord-pas-de-Calais ; *suivi de la programmation de l'IEJ* ; janvier 2016 (cf. annexe 5)
- [17] DGEFP ; *Extraction Ma Démarche FSE de la base de participants et dossiers conventionnés* ; 6 janvier 2016 (cf. annexe 4)
- [18] Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais ; *données participants cibles* ; novembre 2015 (cf. annexe 5)
- [19] Conseils Régionaux ; *suivi de la programmation* ; janvier 2016



Annexe 2 : Tour d’horizon des structures interrogées dans le Nord-Pas-de-Calais dans le cadre du projet d’évaluation

Date de l’entretien	Structure	Interlocuteurs rencontrés ou contactés
16 novembre 2015	Association de Gestion des Centres Socio-Culturels de Belencontre et Phalempins	F. Jacaton et P. Lambrechts
	Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais (Direction Europe)	T. Spriet
17 novembre 2015	CFA BTP	A. Desavoie, P. Polle et F. Reymbaut
	Chambre Régionale de Métiers et de l’Artisanat du Nord-Pas-de-Calais	N. Larochette et S. Pouchain
	Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais (Direction de la Formation Professionnelle)	E. Milot
	Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais (Direction de la Formation Initiale)	M. Desmulliez et B. Haddadi
18 novembre 2015	Pôle Emploi Nord-Pas-de-Calais	I. Lenfant
	INSTEP	F. Bakir et D. D’Amore
23 novembre 2015	CCAS de Carvin	J. Ferri
3 décembre 2015	Direccte Nord-Pas-de-Calais (service FSE)	S. Calon
8 décembre 2015	GIP Réussir en Sambre Avesnois	J. Haye et C. Lecomte
	Conseil Départemental du Nord	B. Laloyer et J. Thiebaut
21 décembre 2015	GIP Formation Continue – Insertion Professionnelle	D. Holtzer



Annexe 3 : Eventail des questions posées lors des rencontres avec les autorités de gestion et les opérateurs

Question 1 : Votre vision de l'IEJ et de sa pertinence au regard de votre région et des objectifs de la Garantie pour la Jeunesse

- Quelles sont les principales caractéristiques / tendances de votre territoire sur les thématiques emploi et jeunesse ?
- Quels sont les principaux acteurs de l'emploi / jeunesse sur votre région ?
- Quelle est votre vision des orientations stratégiques de l'IEJ au regard des enjeux et objectifs poursuivis : la mise en place de la Garantie pour la jeunesse ?
- L'enveloppe et le montage financier global (FSE-IEJ) vous paraissent-ils adaptés ?
- Les types d'actions (3 axes : repérage / accompagnement et insertion) et les publics éligibles vous paraissent-ils adaptés ?
- Plus globalement, quels sont, selon vous, les points forts et les points d'amélioration du dispositif dans sa conception (ce qui aurait pu / dû être conçu différemment) ?

Question 2 : Votre vision du processus et des modalités de mise en œuvre de l'IEJ sur son territoire

- Reprendre la mise en place de l'IEJ depuis son origine : l'IEJ est annoncé par l'UE puis la DGEFP, que se passe-t-il ensuite ?
- Quelles ont été les grandes étapes pour préparer la mise en place des actions ? Les acteurs clés impliqués ?
- [Pour les autorités de gestion uniquement] Sur quoi reposent les choix qui ont été faits ? Et qu'est-ce qui aurait éventuellement pu être différent ? Concernant :
 - Le fait d'avoir un PO national dédié (volet central + volet déconcentré), et des PO pluri-fonds FEDER-FSE-IEJ pour les Régions ?
 - Les financements accordés à chaque territoire ?
 - L'articulation IEJ-FSE ?
 - Les types d'actions prévues : les actions prévues dans le PO national, la déclinaison en 3 axes (repérage/accompagnement/insertion) ?
 - Les lignes de partage ?
 - Les opérateurs retenus / opérateurs absents ?
- [Pour les autorités de gestion] Avec quels autres programmes / dispositifs s'articulent les actions IEJ ?
- Quelle est votre vision des modalités de pilotage et de gestion de l'IEJ au sein de la région (les points forts, les points d'amélioration et les difficultés rencontrées en matière de pilotage et de gestion) ?
- Quelles articulations avec les dispositifs et instances de pilotage préexistants ?

Question 3 : Les choix qui ont été réalisés pour mettre en œuvre l'IEJ (les contenus, les objectifs, les spécificités) et leurs apports au regard des enjeux de l'IEJ

- Quelle démarche de programmation / préparation des projets une fois les enveloppes allouées par territoire ?
- [Pour les autorités de gestion] Quels choix ont été réalisés en matière de programmation ?
- Sur quoi reposent les choix qui ont été faits (choix d'actions, de public, de financement) ?
- Quels objectifs visés sur les politiques « jeunesse & emploi » ; sur les jeunes ; la dynamique territoriale des actions ?
- Quel effet de substitution / levier / innovation attendu ?
- [Pour les opérateurs] L'enveloppe et le montage financier vous paraissent-ils adaptés ?
- Plus globalement, quels sont, selon vous, les points forts et les points d'amélioration des actions des opérateurs dans leur conception (ce qui aurait pu / dû être conçu différemment) ?

Question 4 : Votre vision de la mise en œuvre effective de l'IEJ

- Où en est-on dans le déploiement des actions aujourd'hui ? Qu'est-ce qui a bien avancé/pris du retard ?
- Quels sont, selon vous les bonnes pratiques, les actions emblématiques / qui fonctionnent, les freins et difficultés ?
- Quels sont finalement, dans ce que vous en percevez à ce stade, les grands changements qu'amène l'IEJ ?

Question 5 : Votre vision de la réussite de l'IEJ

- Quels seraient de votre point de vue les indicateurs de réussite de l'IEJ du point de vue des types de dispositifs mis en place, des partenariats sur les territoires, des profils de jeunes concernés, des modalités de financement ?



Annexe 4 : Tableau récapitulatif des actions programmées sur le volet déconcentré du PO national IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais

Opérateur	Type d'opérateur	Action	Type d'action	Montant FSE-IEJ	Public visé
GIP FCIP	Groupement d'intérêt public	Dispositif académique IEJ - Phase 1	Repérage	1 298 429 €	11 000 jeunes sur 2 ans
Passeport Formation	Association	Repérage précoce des jeunes décrocheurs	Repérage	167 094 €	150 jeunes sur 2 ans
Association pour l'avenir des jeunes dans l'arrondissement de SaintOmer	Mission locale	Objectif Emploi	Accompagnement	508 835 €	300 jeunes sur 2ans
Entreprendre ensemble	Mission locale	Accompagnement des jeunes NEET dans un parcours "priorité à l'autonomie" par l'emploi et la formation	Accompagnement	278 720 €	1 222 jeunes sur 3 ans
GIP Réussir en Sambre Avesnois	Mission locale	Accompagner les jeunes NEET vers et dans l'emploi en Sambre Avesnois	Accompagnement	1 091 806 €	540 jeunes sur 2 ans
GIP AGIE Val de Marque	Mission locale	En route vers l'emploi	Accompagnement	247 545 €	160 jeunes sur 2 ans
Mission locale de Roubaix Lys-lez-Lannoy	Mission locale	Jeunes en action	Accompagnement	1 349 094 €	1 260 jeunes sur 3 ans
Mission locale de Flandre intérieure	Mission locale	Objectif Intégration dans l'Emploi des Jeunes de la Flandre Intérieure	Accompagnement	243 850 €	200 jeunes sur 2 ans
Mission locale de l'agglomération de Lens-Liévin	Mission locale	Coaching vers l'emploi	Accompagnement	236 140 €	200 jeunes sur 2 ans
Mission locale de l'Artois	Mission locale	En Artois les NEETs à l'emploi	Accompagnement	188 897 €	100 jeunes sur 2 ans
Mission locale de Lille	Mission locale	Projet IEJ	Accompagnement	2 212 269 €	1 100 jeunes sur 3 ans
Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme	Mission locale	IEJ	Accompagnement	147 987 €	360 jeunes sur 2 ans
Mission Locale des Weppes	Mission locale	ccompagner les jeunes NEET du territoire des Weppes vers et dans l'emploi	Accompagnement	495 876 €	400 jeunes sur 2 ans
Mission Locale du Calaisis	Mission locale	Accompagner les Jeunes NEET à l'Autonomie Par l'Emploi Et la Formation (AJAPEF)	Accompagnement	296 797 €	300 jeunes sur 2 ans
Mission Locale du Cambresis	Mission locale	Accompagnement social et professionnel renforcé des jeunes NEET	Accompagnement	306 810 €	540 jeunes sur 2 ans
Mission Locale en Pays d'Artois	Mission locale	Accompagner les jeunes NEET vers et dans l'emploi	Accompagnement	482 912 €	500 jeunes sur 2 ans
Mission locale du Valenciennois	Mission locale	IEJ – bassin du valenciennois	Accompagnement	542 626 €	600 jeunes sur 2 ans
Mission locale Métropole Est	Mission locale	Actions en faveur des jeunes NEET	Accompagnement	676 249 €	490 jeunes sur 1 an



Mission Locale Pévèle Mélantois Carembault	Mission locale	Accompagner les jeunes NEET du territoire Pévèle Mélantois Carembault vers et dans l'emploi	Accompagnement	1 305 370 €	1 275 jeunes sur 3 ans
Mission Locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis	Mission locale	Un accompagnement renforcé pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes du Douaisis	Accompagnement	2 664 341 €	1 425 jeunes sur 3 ans
Mission Locale Rurale Ternois Haut-Pays	Mission locale	Accompagnement des jeunes ruraux NEET vers et dans l'emploi	Accompagnement	354 657 €	142 jeunes sur 3 ans
Mission locale Tourcoing Vallée de la Lys	Mission locale	Accompagnement des jeunes dans le cadre de l'IEJ	Accompagnement	1 398 389 €	1 050 jeunes sur 3 ans
Mission locale Wattrelos Leers	Mission locale	JADE (Jeunes Actions Dynamiques Emplois)	Accompagnement	531 156 €	150 jeunes sur 2 ans
Alliance Pour l'Emploi et la Solidarité	Association	Parcours vers l'emploi	Accompagnement	1 380 000 €	1 440 jeunes sur 3 ans
ALTERNATIVE Education Formation	Association	GO ! CESAM ! (Changement Emploi Savoir Alternance Mobilité)	Accompagnement	191 745 €	240 jeunes sur 2 ans
Association Calaisienne d'Education Permanente	Association	La Santé et le social, métiers d'avenir	Accompagnement	313 533 €	nc
Association de Gestion des Centres Socioculturels Belencontre et Phalempins	Association	FME (Formation – Mise à l'Emploi)	Accompagnement	1 217 167 €	450 jeunes sur 3 ans
Association des centres sociaux et socioculturels de la région de Valenciennes	Association	En route vers l'emploi	Accompagnement	649 608 €	1 260 jeunes sur 2 ans
Association Initiative du Douaisis pour les Employeurs et l'Emploi Solidaire	Association	Un Pass pour l'avenir	Accompagnement	132 928 €	100 jeunes sur 2 ans
Association Initiative Formation Emploi	Association	Accompagnement des jeunes sans formation et sans emploi	Accompagnement	77 406 €	50 jeunes sur 2 ans
Association Itinéraires	Association	Mon Avenir J'Y Crois	Accompagnement	384 331 €	120 jeunes sur 3 ans
Association Loi 1901	Association	Construire mon avenir vers l'entreprise	Accompagnement	80 336 €	nc
Association Projet	Association	Mobilisation des centres sociaux pour l'emploi	Accompagnement	1 053 005 €	840 jeunes sur 2 ans
Centre de formation AAE PROFIL	Association	Connect Emploi	Accompagnement	160 205 €	nc
FACE Calaisis	Association	Mouv'On	Accompagnement	97 429 €	50 jeunes sur 1 an
Institut de Formation Vitamine T	Association	Programme d'Accompagnement à la Remobilisation et à l'insertion des jeunes (PARI jeunes)	Accompagnement	916 000 €	430 jeunes sur 2ans
Maison de l'Initiative	Association	Itinéraire pour la réussite des jeunes	Accompagnement	665 612 €	300 jeunes sur 3 ans
NQT	Association	Soutien des jeunes diplômés en difficulté, du Nord-Pas-de-Calais, vers l'insertion professionnelle	Accompagnement	108 471 €	750 jeunes sur 2 ans



Office intercommunal	Association	Connect Emploi et Intermédiation à l'emploi	Accompagnement	1 188 904 €	500 jeunes sur 3 ans
Passeport Formation	Association	Jeunes décrocheurs et entreprises	Accompagnement	264 240 €	200 jeunes sur 2 ans
Pour l'insertion et la formation	Association	Carnet de route	Accompagnement	98 694 €	60 jeunes sur 1 an
Prévention Culture Formation	Association	Mon Avenir J'Y Crois	Accompagnement	163 628 €	75 jeunes sur 3 ans
Re-actifs	Association	Dynamique Avenir et Ouvrir mon horizon professionnel	Accompagnement	276 616 €	264 jeunes sur 3 ans
Rencontres audiovisuelles	Association	Métiers des nouvelles images	Accompagnement	427 652 €	90 jeunes sur 2 ans
Union Française de la Jeunesse	Association	Chrysalide – coaching vers l'emploi et redynamisation vers l'emploi	Accompagnement	567 610 €	1 230 jeunes sur 3 ans
Innovation Développement Formation	Autre (société coopérative)	Dynamique Emploi Formation Insertion	Accompagnement	6 084 812 €	37 394 jeunes sur 3 ans
SCOP CREFO	Autre (société coopérative)	Mobilisation Appui Projet	Accompagnement	1 709 606 €	990 jeunes sur 3 ans
INSTEP	Autre (société coopérative)	Atouts Jeunes	Accompagnement	1 885 828 €	700 jeunes sur 2 ans
Campus Pro	Entreprise	Médiation à l'Emploi	Accompagnement	470 428 €	320 jeunes sur 2 ans
COEF3	Entreprise	Coaching Jeune Cambrai	Accompagnement	225 183 €	200 jeunes sur 2 ans
POP	Entreprise	Programme d'accompagnement des jeunes NEET vers l'acquisition de prérequis nécessaires à la montée en compétences vers les métiers du numérique	Accompagnement	698 043 €	100 jeunes sur 2 ans
CCAS Carvin	Etablissement public	Nouvel Objectif Emploi – NOE	Accompagnement	216 835 €	920 jeunes sur 2 ans

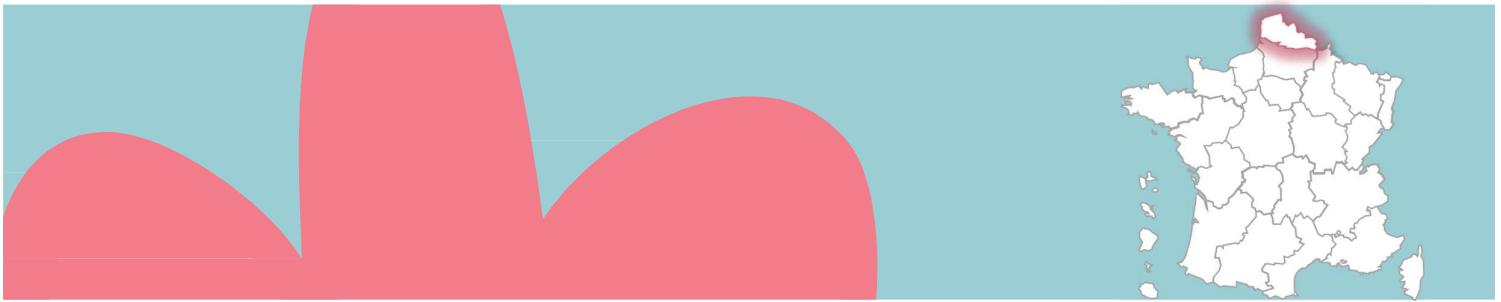


Annexe 5 : Tableau récapitulatif des actions programmées sur le PO régional de l'IEJ dans le Nord-Pas-de-Calais

Opérateur	Type d'opérateur	Action	Type d'action	Montant FSE-IEJ	Public visé
Région Nord-Pas-de-Calais	Collectivité	PRF 2014-2015	Qualification - préqualification	7 520 000€	945 jeunes sur 1 an
Région Nord-Pas-de-Calais	Collectivité	PRF 2015-2016	Qualification - préqualification	~7 900 000 €	~1 000 jeunes sur 1 an
ADEFA	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage	~25 030 000 €	~19 000 jeunes sur 3 ans
AFI 24	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
AFP ACM	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
AFPA	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
AGCS Belencontre	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
ALTER-EGAUX	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
ANAF	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
APPEL	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Association Projet Lille	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Centre Social de l'Alma	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
CFC St Jacques Auteuil	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Entreprendre ensemble	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
EPPED	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
FCMB	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
FCP Secteur Atelier de Marquette	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Fondation d'Auteuil	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Formasup	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
ICAM	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Impulsion	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Institut de Genech	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Institut d'éducation motrice	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		
Institut Nicolas Barre	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage		



IPSL	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
ISE	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Le Phénix	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Lille Sud Insertion	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
MFR Hauts Pays	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
MRF le Clos Fleuri	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
MFR Valfosse	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Papillons Blancs	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Passport Formation	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Passerelle	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Réseau Alliances	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
SIADep	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
UFJ	Association	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
CFA BTP	CFA	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat	Chambre consulaire	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
E2C Artois	E2C	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
E2C Grand Hainaut	E2C	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
E2C Grand Lille	E2C	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage
GIP FCIP	Groupement d'intérêt public	Réponse à l'appel à projets	Apprentissage



Annexe 6 : Description détaillée des modèles d'analyse évoqués dans ce rapport régional

Annexe 6.1. : Description des modèles d'analyse relatifs à la démarche de programmation des autorités de gestion

Trois grandes approches de programmation ont pu être distinguées sur les territoires. Il faut cependant noter que ces approches ne sont jamais « pures ». Différents modèles peuvent se combiner entre eux. Souvent, elles évoluent dans le temps. Une première vague de programmation et d'appels à projet peut être destinée à sécuriser une partie significative de la programmation. Une seconde, voire troisième vague d'appels à projets permet de construire des actions « nouvelles », de solliciter de nouveaux opérateurs.

► L'approche de la programmation « sécurisée »

- Cette première approche a consisté à privilégier une programmation mobilisant des opérateurs connus ou renforçant les dispositifs existants du côté des Direccte, et fléchant les fonds IEJ sur des dispositifs de droit commun de la Région, notamment les PRF du côté des Conseils régionaux.
- Il s'agissait d'une part de répondre à la nécessaire programmation rapide et massive des fonds. L'objectif était également de s'assurer d'une programmation fiable (du point de vue de l'utilisation des fonds européens), pour éviter les dégagements d'office, sécuriser le contrôle du service fait et obtenir des bons résultats au final (dispositifs ou acteurs qui ont fait leurs preuves). Enfin, cette orientation est également liée à la compréhension/interprétation des dispositifs éligibles à l'IEJ, plusieurs Direccte ou Conseils régionaux renonçant au financement de certains opérateurs/actions alors que dans le même temps d'autres les financent (cela peut-être le cas d'actions concernant l'Insertion par l'Activité Economique par exemple ou d'actions portées par les Conseils départementaux).

► La démarche d'ouverture formelle

- Dans cette approche, les Direccte et les Conseils régionaux ont eu l'intention formelle d'ouvrir leur programmation. Cela est souvent passé par la mise en place d'appels à projets ouverts à de nouveaux opérateurs et à de nouvelles actions. Il s'agissait ainsi de couvrir un spectre large d'actions, en veillant notamment à développer des actions sur le champ du repérage des jeunes NEETS, ainsi que sur l'accès à la formation.
- Toutefois, cette volonté d'ouverture ne s'est pas toujours traduite dans les faits par des actions proactives en termes de communication et de mobilisation des opérateurs. Si toutes les Direccte et tous les Conseils régionaux concernés ont organisé des réunions d'information avec leurs partenaires et opérateurs habituels, voire même ont accompagné fortement les opérateurs dans le cadre de l'instruction sur l'ingénierie de leurs projets, ils n'ont pas toujours, faute de temps, de moyens ou d'une organisation adéquate, été chercher de manière volontaire des opérateurs qui pouvaient utilement combler d'éventuelles lacunes dans l'offre existante.

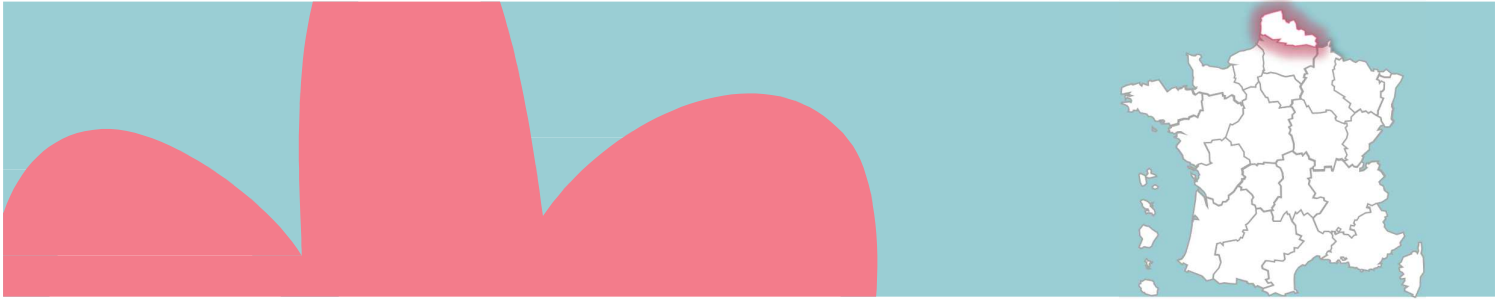
► La démarche volontariste dans la construction de l'offre

- Cette approche a été plus offensive : les Direccte ou Conseils régionaux ont alors ciblé des opérateurs spécifiques pour enrichir une offre d'accompagnement, investir plus particulièrement le segment repérage par exemple. Cette démarche volontariste s'est traduite par une sollicitation individualisée de nouveaux opérateurs. Alors que dans le modèle précédent, l'ouverture à de nouvelles actions, nouveaux opérateurs était théoriquement possible, ici elle est davantage garantie.
- Cette diversification des réseaux, même lorsqu'elle a été volontaire pose toujours la question de l'animation territoriale. Il est nécessaire de mailler les acteurs entre eux, de construire des parcours cohérents et fluides pour les jeunes. Ces actions de coordination opérationnelles des acteurs de l'emploi peuvent s'avérer difficile à mettre en œuvre dans les faits.

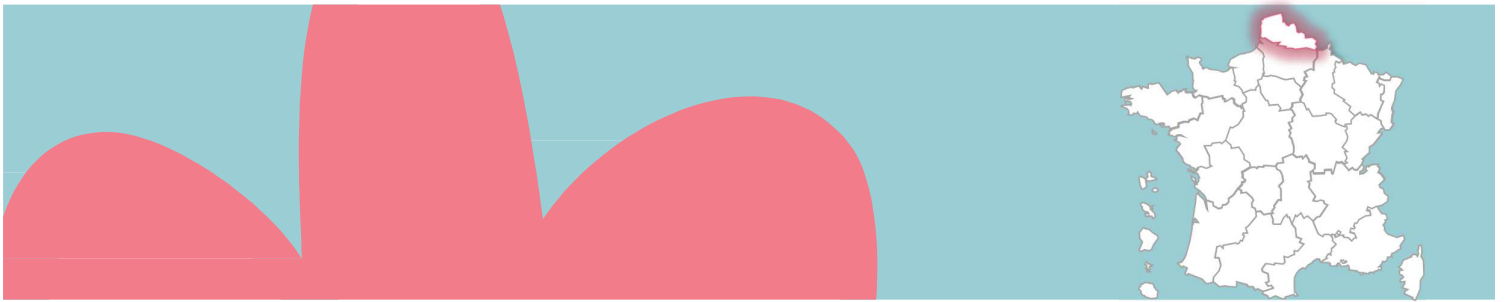
Annexe 6.2. : Description des modèles d'analyse relatifs à la coordination Etat-Région

Trois grandes modèles de coordination Etat-Région se sont dégagés dont les caractéristiques sont décrites dans le tableau ci-dessous :

► Un modèle dominant de pilotage « juxtaposé ».

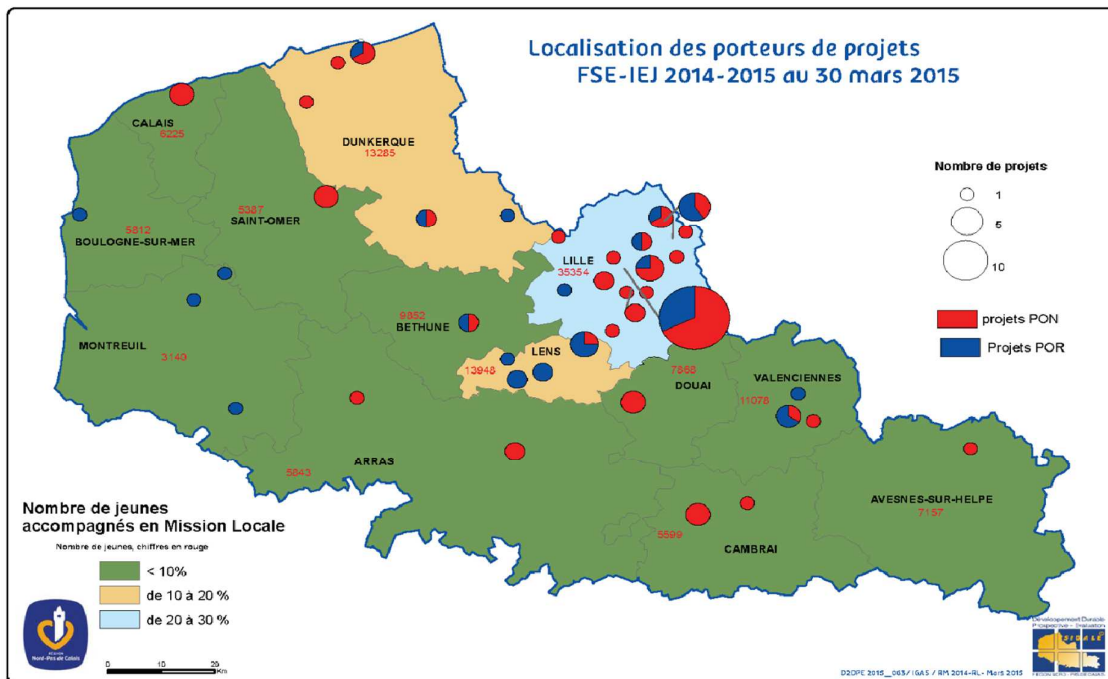


- Il s'agit là du modèle dominant, qui se concrétise dans la plupart des territoires par des lignes de partage claires et qui font figure de lignes de démarcation. La coopération entre autorités de gestion se traduit avant tout par du partage d'information et la participation formelle à des instances de suivi communes sur l'IEJ. Les temps de rencontre sont peu nombreux et visent principalement à s'assurer du respect des lignes de partage et d'éviter les doubles financements. Chaque autorité de gestion raisonne sur son propre périmètre d'intervention, et a en charge l'animation de « son » réseau d'opérateurs et de « ses actions » financées par l'IEJ
- ▶ **Un modèle de pilotage « concerté ».**
- Ce modèle se retrouve de manière plus marginale sur les territoires qui ont poussé un peu plus loin les modalités de coopération entre la Direccte et le Conseil régional. Si les lignes de partage restent bien là aussi des lignes de démarcation, les autorités de gestion ont été davantage attentives à la cohérence et à l'articulation de leurs actions entre elles et ont développé des instances de coordination complémentaires.
- ▶ **Un modèle de pilotage « co-construit » et « co-porté ».**
- Ce dernier modèle fait figure d'exception. Il se concrétise à la fois par une coordination renforcée dans l'élaboration du plan d'action et des priorités territoriales d'intervention sur l'IEJ, mais également par des modalités communes de pilotage et de suivi des actions financées dans le cadre de l'IEJ. Les deux autorités de gestion mobilisent ensemble le réseau des opérateurs (en mettant en place par exemple des appels à projets communs).



Annexe 7 : Documents relatifs à l'offre de services soutenue par l'IEJ

Annexe 7.1. : Cartographie des porteurs de projet et des jeunes ciblés par les actions programmées au 30 mars 2015



Il est à noter que les autorités de gestion se sont attachées, depuis mars 2015, à rééquilibrer la couverture territoriale des actions soutenues par l'IEJ notamment en faveur du Pas-de-Calais.



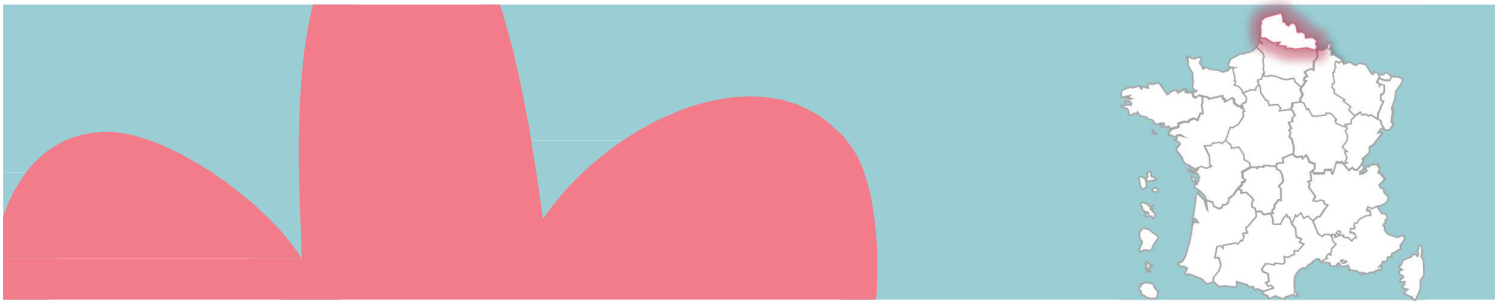
Annexe 7.2. : Extrait du support « Coordination territoriale de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes » du 10 juin 2015

Plan de communication

- Objectifs de communication
- Messages
- Cibles
- Web
- Numéro vert
- Campagne médias

Outils de communication pour le territoire

- Affiches
- Autocollants
- Flyers
- Kakémonos



Annexe 7.3. : Description du dispositif « Clés en main pour l'apprentissage » du CFA BTP Nord-Pas-de-Calais

BTP CFA
NORD - PAS-DE-CALAIS
Association agréée des CFA de BTP Nord - Pas de Calais

EN RESUME

27 novembre 2015

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen et l'Etat pour l'emploi des jeunes.

BTP CFA
NORD - PAS-DE-CALAIS
Association agréée des CFA de BTP Nord - Pas de Calais

LE POSITIONNEMENT

Verification des compétences acquises en ce qui concerne les savoirs de base en mathématiques et en français.

Via des tests papiers ou un logiciel informatique

27 novembre 2015

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen et l'Etat pour l'emploi des jeunes.

BTP CFA
NORD - PAS-DE-CALAIS
Association agréée des CFA de BTP Nord - Pas de Calais

LE SUIVI

Des entretiens individuels ayant pour but :

- De définir le projet du jeune
- De lever les éventuels freins d'accès à la formation (travail socio-éducatif)
- De travailler le savoir être et l'employabilité
- De mettre en relation le jeune avec l'employeur, voir même de l'accompagner.
- De faire régulièrement le point sur l'avancée de la prospection entreprise

27 novembre 2015

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen et l'Etat pour l'emploi des jeunes.

BTP CFA
NORD - PAS-DE-CALAIS
Association agréée des CFA de BTP Nord - Pas de Calais

Des ateliers de remise à niveau :

Il sont prescrits en français et en mathématiques en fonction des résultats obtenus lors du positionnement.

27 novembre 2015

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen et l'Etat pour l'emploi des jeunes.

BTP CFA
NORD - PAS-DE-CALAIS
Association agréée des CFA de BTP Nord - Pas de Calais

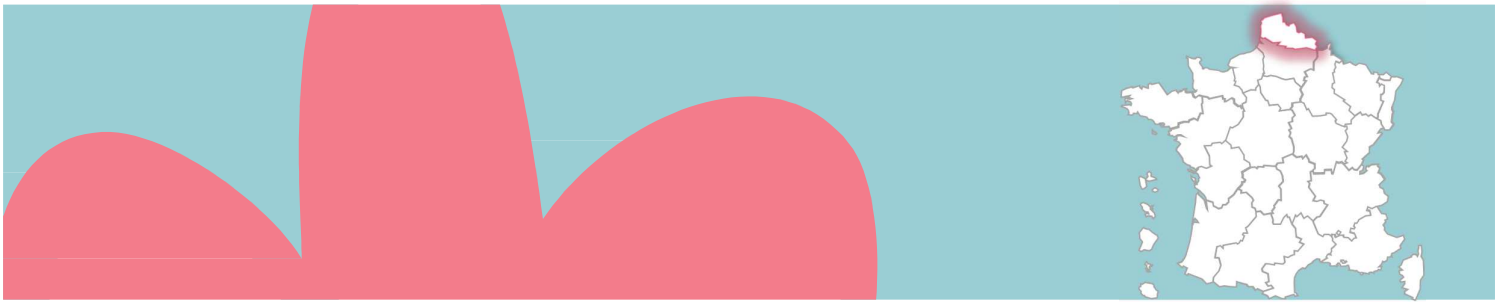
De l'immersion en atelier pour une découverte des métiers du BTP

Après avoir défini correctement le projet du jeune des immersions peuvent se faire en atelier au cas par cas.

Au préalable une tenue et des chaussures de sécurité seront mises à disposition.

27 novembre 2015

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen et l'Etat pour l'emploi des jeunes.



BTP CFA
 PACA - PAS DE CALAIS
Association agréée de l'Etat et du CNCF - 40000 CAS

>>> 12

LE STAGE EN ENTREPRISE

Il a pour but de confirmer le projet du jeune

Cela permet également à l'employeur de valider le projet de formation du jeune avant la signature du contrat.

Le chargé de mission s'assurera du bon déroulement par un bilan de stage.

Ce projet est financé par l'Etat, l'Association avec le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'emploi des jeunes.

17 novembre 2015

BTP CFA
 AUVERGNE - PAS DE CALAIS
Association agréée de l'Etat et du CNCF - 63000 CLERMONT

>>> 13

LE SUIVI

Un dossier comprenant tous les documents retraçant le parcours

Une carte de circulation

Ce projet est financé par l'Etat, l'Association avec le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'emploi des jeunes.

17 novembre 2015

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)

